

Burkina Faso

Union – Progrès - Justice

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

Institut International de l'Eau et de
l'Environnement



Memoire

ANALYSE DE LA DYNAMIQUE DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES AU BURKINA FASO (1980-2017) : ÉTATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES À L'HORIZON 2030



Présenté et soutenu par

Raïssa KORMODO

Elève en Master en Management
des Entreprises et des Organisations

Mai 2018

Sous la direction de

M. OUATTARA ISSA

Economiste, Chef du Service
des Parcs d'Activités
Economiques à la CCI-BF

Dédicaces

A ma famille

Vous qui me donnez tant de joie et de bonheur à vos côtés, je vous aime !

Ce modeste travail est l'expression de mon affection et le fruit de vos soutiens multiformes.

A mon maître de stage, Monsieur Issa OUATTARA pour sa disponibilité et son accompagnement

A mes Aînés et collègues statisticiens Thimothée DABIRE, Zakaya RAMDE

A Messieurs SORE Djébré et TRAORE Moussa pour leur appui technique.

Sommaire

Dédicaces	i
Sommaire	ii
Liste des Tableaux.....	iii
Liste des figures.....	iv
Introduction générale.....	1
Chapitre 1 : Cadre théorique et Revue de Littérature.....	4
I. Revue économique sur l'entrepreneuriat.....	4
II. Entrepreneuriat et croissance économique	11
Chapitre 2 : Etat des lieux du secteur privé au Burkina Faso.....	22
I. Rôle de l'Etat et des structures d'appui au secteur Privé	22
II. Statistiques descriptives sur les créations d'entreprises	26
Chapitre 3 : Analyse de la dynamique de l'entrepreneuriat	32
I. Prévision du nombre de création d'entreprises au Burkina Faso	33
II. Analyse des fermetures d'entreprises au Burkina Faso.....	47
III. Résultats et interprétation.....	48
Conclusion et recommandations.....	53
Bibliographie	55
Table des matières	58

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Résultats des tests de racines unitaires	36
Tableau 2 : Test de racine unitaire avec rupture de tendance.....	39
Tableau 3 : Estimation des paramètres du modèle $ARIMA(3,1,1)$	41
Tableau 4 : Estimation par les méthodes robustes.....	46
Tableau 5 : Préviation de survie des nouvelles entreprises à l'horizon 2018 -2030.....	51

Liste des figures

Figure 1 : Répartition du stock d'entreprises créées par secteur d'activité	27
Figure 2 : Evolution des créations par années et par secteur d'activité.....	27
Figure 3 : Evolution des créations par statut juridique.....	29
Figure 4 : Evolution des créations par régions administratives.....	30
Figure 4 : Evolution des créations selon le sexe du promoteur	32
Figure 5 : Evolution du nombre de création.....	35
Figure 6 : Test de rupture de tendance	39
Figure 7 : Fonction d'autocorrélation et de corrélation partielle de la série en différences premières..	40
Figure 8: Structure ARIMA	41
Figure 9 : Q-test d'autocorrélation de Ljung-Box	42
Figure 10 : Test de la structure ARCH.....	43
Figure 11 : Observations aberrantes	43
Figure 12 : Pouvoir prédictif du modèle robuste.....	46
Figure 13 : Prévision du nombre de création d'entreprises au Burkina Faso à l'Horizon 2030.....	49
Figure 14 : Synthèse de la dynamique des entreprises	52

Introduction générale

Contexte

La planification du développement a été, pendant longtemps, l'option de développement retenue par le Burkina Faso depuis son accession à la souveraineté nationale en 1960. L'interventionnisme de l'Etat s'est matérialisé par les différents plans de développement élaborés. Ces différents plans ont été financés soit par seigneurage soit par l'aide au développement. Après deux décennies d'intervention accrue de l'Etat dans les rouages économiques, le Burkina Faso, à l'instar des autres pays de la zone UEMOA, était dans l'impossibilité de résorber le déficit extérieur. A la faveur de la crise de la dette, le FMI a conçu des programmes d'ajustements structurels (PAS) ; ces programmes ont été appliqués au Burkina Faso à partir des années 1991. Concrètement il s'est agi de conditionner l'aide au développement à la mise en œuvre de réformes économiques allant dans le sens du libéralisme économique. L'une des mesures de politiques économiques des PAS était le développement du secteur privé et la privatisation des entreprises publiques. Dès lors, l'Etat s'est retourné vers des politiques et des initiatives d'appui à l'entrepreneuriat comme étant le moteur de la croissance et du développement avec le CSLP (Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, 2000-2010) et la SCADD (Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable, 2011-2015). Depuis 2016, le Burkina Faso s'est doté d'un nouveau référentiel de politiques publiques, le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) sur l'horizon 2016-2020, qui se substitue à la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD 2011-2015). Ce référentiel met l'accent sur l'initiative privée. Il se fonde sur la vision d'un Burkina Faso « une nation démocratique, unie et solidaire, transformant la structure de son économie et réalisant une croissance forte et inclusive, au moyen de modes de consommation et de production durables » nouveau. Le PNDES est bâti autour de trois axes stratégiques qui sont : i) la réforme des institutions et la modernisation de l'administration, ii) le développement du capital humain et iii) la dynamisation des secteurs porteurs pour l'économie et les emplois. L'objectif global du PNDES est de « transformer structurellement l'économie du burkinabè, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrices d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social ». Le PNDES ambitionne de porter le taux croissance économique à 7,7% en moyenne par an sur la période 2016- 2010 et la création de 50 000 emplois décents par an. Mais le contexte de mise en œuvre du PNDES est marqué d'une part, par une instabilité des cours du coton et de l'or, principaux produits d'exportation du

Burkina Faso et d'autres part, par une demande sociale pressante et un contexte sécuritaire fragile marqué par l'apparition d'attaques terroristes, toutes choses qui pourraient affecter la relance économique et passant, la confiance et l'optimisme des opérateurs économiques pour entreprendre des actions d'investissement, porteur de richesses et de prospérité pour l'économie toute entière.

Problématique

Perçu comme facteur principal de développement économique et social (PNDES, 2016-2020, Axe Stratégique 3), la création d'entreprises et la dynamique des créations d'entreprises ont fait l'objet de peu d'investigations au Burkina Faso. Les politiques d'accompagnement et de financement de l'initiative privée auraient un impact sur la création d'entreprises viables, mais d'autres facteurs sont à même de limiter cet impact. Ces facteurs peuvent s'agir d'éléments conjoncturels comme structurels. Les politiques de soutien à l'initiative privée ont-elles permis l'amorce d'une dynamique positive de créations nettes d'entreprises ? Comment évolueront les créations d'entreprises au Burkina Faso d'ici 2030 ?

Comprendre la dynamique des créations d'entreprises permet d'anticiper l'évolution future de l'activité économique et d'entreprendre des actions correctrices en vue d'atteindre les objectifs du PNDES. C'est pourquoi ce rapport cherche à identifier les composantes de la série des créations d'entreprises et à prévoir l'évolution des créations d'entreprises à court et moyen terme.

Objectifs de l'étude

L'objectif général est d'identifier les composantes de la série des créations d'entreprises et prévoir l'évolution des créations d'entreprises à court et moyen terme.

Les objectifs spécifiques sont entre autres : i.) dresser l'historique de l'entrepreneuriat au Burkina Faso, ii.) établir l'état des lieux des créations d'entreprises de 1980 à 2017, iii.) analyser le comportement de la série des créations et celle des fermetures d'entreprises, et iv) réaliser la prévision des créations nette d'entreprise et formuler des recommandations.

Démarche méthodologique

La démarche adoptée dans ce rapport comporte trois grandes articulations : une recherche documentaire, l'analyse des créations d'entreprises et l'analyse de fermeture d'entreprises. L'entrepreneuriat revêt plusieurs facettes. De même, la prévision des séries économiques utilise des techniques diverses. Il importe d'effectuer une recherche documentaire et d'élaborer une revue de la littérature qui permettra de mieux cerner le concept d'entrepreneuriat et ses liens avec la croissance économique. La dynamique entrepreneuriale a deux composantes : les créations de nouvelles entreprises et la fermeture d'entreprises. L'analyse des créations d'entreprises se base sur les outils statistiques d'analyse des séries économiques pour établir la prévision à court et moyen terme. Et l'analyse de la fermeture s'appuie sur les statistiques issues de l'« étude sur la mortalité des entreprises au Burkina Faso, » et fournit des prévisions de fermetures d'entreprises à court et moyen terme.

Ainsi, le cadre théorique est investigué au chapitre 1 tandis que le chapitre 2 présente l'état des lieux du secteur privé au Burkina Faso et le chapitre 3 analyse la dynamique de l'activité entrepreneuriale.

Chapitre 1 : Cadre théorique et Revue de Littérature

I. Revue économique sur l'entrepreneuriat

Cette section présente un aperçu de l'entrepreneuriat du point de vue de la Théorie Economique. Elle dresse d'abord l'histoire économique de l'entrepreneuriat, ensuite seront décrits l'abandon et le regain d'intérêts pour l'entrepreneuriat, enfin seront présentées les deux aspects principaux de l'entrepreneuriat.

1. Historique de l'entrepreneuriat

L'examen de l'histoire de la pensée économique montre que l'entrepreneur a plusieurs facettes et remplit plusieurs fonctions. Hebert et Link (1989), Van Dijk et Thurik (1995) et Van Praag (1996) identifient au moins treize (13) fonctions distinctes de l'entrepreneur :

1. une personne qui assume un risque lié à l'incertitude,
2. un fournisseur de capital financier,
3. un innovateur,
4. un preneur de décision,
5. un leader industriel,
6. un manager ou un surveillant,
7. un organisateur et un coordonnateur de ressources économiques,
8. un chef d'entreprise,
9. un employeur de facteur de production,
10. un contractant,
11. un arbitre,
12. un allocateur de ressources entre plusieurs usages
13. une personne qui réalise une start-up d'un nouveau business.

Lorsqu'on s'intéresse à la dynamique du rôle de l'entrepreneur, la taxonomie des théories de l'entrepreneuriat peut être regroupée dans trois écoles de pensées ; chaque école tirant ses origines des travaux de Cantillon (Hebert et Link, 1989). Le premier courant de pensée est dérivé de l'école germanique conduite par Von Thiinen, Schumpeter et Baumol. Le second courant de pensée est l'école néo-classique avec Marshall, Knight et Schultz. Le troisième est la tradition autrichienne avec Menger, Von Mises et Kirzner.

Ces courants ont un héritage et un langage communs mais se focalisent chacun sur un rôle distinct de l'entrepreneur. L'école néo-classique se base sur le rôle de l'entrepreneur dans la conduite du marché vers un équilibre à travers leurs activités entrepreneuriales.

L'école autrichienne se concentre sur les habilités de l'entrepreneur dans la perception des opportunités de profit, habituellement après des chocs exogènes. L'entrepreneur combine des ressources pour soit satisfaire besoins autrement insatisfaits, soit améliorer l'efficacité d'un marché. Quant à l'école allemande ou la vision Schumpetérienne se concentre sur l'entrepreneur en tant que créateur d'instabilités à travers une destruction créatrice. La différence entre l'école autrichienne et l'école allemande se résume en ces termes : la création du potentiel est perçue comme étant Schumpetérienne et la réalisation est autrichienne (Nooteboom, 1993).

Le mot entrepreneur apparaît dans les travaux de Cantillon (1680-1734). Cantillon distingue trois classes d'agents économiques : les propriétaires terriens, les entrepreneurs et les employés. L'entreprise au sens de Cantillon est une personne qui engage une activité avec une incertitude. Il soutient que l'origine de l'entrepreneuriat réside dans l'absence d'une parfaite connaissance de l'avenir.

Von Thiinen établit une discrimination entre l'entrepreneur et le fournisseur de capital financier, qui est assimilable au propriétaire terrien de Cantillon.

Marshall décrit la fonction de « directeur ». Le directeur organise la production de l'entreprise. Marshall attache un rôle plus important à l'entrepreneur, « les pionniers des nouveaux défis » (Marshall, 1961) que les autres auteurs économistes néo-classiques. Les économistes néo-classiques modernes dominants ne se sont apparemment pas souciés d'inclure l'entrepreneur dans leur modèle formalisé. Knight et Schumpeter ont distingué ce rôle managérial ou superintendant du rôle « d'entrepreneur ». Depuis les travaux de Knight, il est de coutume de distinguer le risque de l'incertitude. Ce dernier est unique et non assurable.

Nous discuterons de la disparition de l'entrepreneur de la théorie économique dans la section suivante. Nous montrerons que cette distinction entre le risque et l'incertitude est parallèle aux problèmes d'information au sein des entreprises accroissant le besoin de coordination entrepreneuriale.

L'étude de l'histoire de la pensée économique sur l'entrepreneuriat, Hebert et Link (1989, p47) synthétise ce qui est un entrepreneur et ce qu'il fait : « l'entrepreneur est une personne qui se spécialise dans la prise de responsabilités et la prise de décisions qui ont une incidence sur l'emplacement, la forme et l'utilisation des biens, des ressources ou des institutions ».

Lorsqu'on s'intéresse aux liens entre entrepreneuriat et croissance économique, cette définition n'est pas suffisante. Il faut attacher une importance particulière à la dynamique de perception et de création de nouvelles opportunités économique et aux dimensions compétitives de l'entrepreneuriat.

2. Disparition et renaissance de l'entrepreneuriat

Dans le modèle néoclassique, tous les agents disposent d'une information parfaite. Les objectifs de chaque agent sont clairement et rationnellement énoncés. A l'équilibre, les consommateurs et les producteurs atteignent un niveau de prix auquel la demande pour chaque bien égale l'offre. Tous les marchés sont supposés exister et fonctionnent parfaitement pour ce vecteur de prix d'équilibre. Au regard de cette définition de la tâche d'une entreprise, il n'y a pas besoin d'accorder une importance à l'innovation et aux initiatives portant des risques.

Le modèle néo-classique, avec sa fonction de production, la logique interne du choix rationnel et de l'information parfaite, ne laisse aucune place à un entrepreneur actif. Au fur et à mesure que l'économie néoclassique devenait plus formelle et que les mathématiques de la théorie de l'équilibre devenaient plus importantes, les références à l'entrepreneur se sont retirées des manuels d'économie. Le modèle ne laissait aucune place à des aspects tels que l'initiative, le charisme, l'entêtement et la recherche des nouvelles idées et l'incertitude. Le modèle est essentiellement un instrument d'optimisation de problèmes bien définis qui n'ont pas besoin d'entrepreneur pour leur solutionner (Baumol, 1968).

La réalité est cependant, toute autre. Les problèmes sont rarement bien définis. Ainsi, le modèle néo-classique a-t-il limité la prise de décision de l'entrepreneur, en termes de qualité des produits et de prix, de technologie, dans des limites complètement étrangères au contexte dans lequel les entrepreneurs du monde réel opèrent de manière caractéristique (Kirzner, 1985).

Depuis un certain temps, les économistes se sentent mal à l'aise face à l'absence de l'entrepreneuriat dans les modèles économiques. Un certain nombre de circonstances ont contribué à cette gêne.

Premièrement, l'importance de l'entrepreneur dans le monde réel est devenue de plus en plus difficile à ignorer. Certains économistes avaient prédit la prédominance des grandes entreprises dans l'économie, du fait de leur plus grande efficacité et leur technologie.

Dans les années 1980, il est devenu clair que des entreprises de tailles différentes continuaient de coexister dans chaque industrie. L'importance des entreprises produisant à la chaîne de type "fordistes" a diminué (Piore et Sabel, 1984). La flexibilité de petites et moyennes entreprises entraîne des avantages compétitifs. La proportion des petites et moyennes entreprises a augmenté dans les années 1980 dans plusieurs pays. Ceci a généré un intérêt accru pour le concept d'entrepreneuriat. Une autre raison ayant contribué à la renaissance de l'intérêt pour l'entrepreneuriat est le problème de l'emploi. Les économistes et les politiciens espèrent résoudre la question du chômage grâce aux nouvelles possibilités de croissance, d'innovation et de création d'emplois que représentent les petites et moyennes entreprises.

Selon Casson (1991), deux développements théoriques en dehors des carcans de la théorie néo-classique ont placé l'attention sur l'entrepreneuriat : la théorie de l'efficacité-X de Leibenstein et le théorème de Coase.

En formulant sa théorie de l'efficacité X, Leibenstein s'est distingué des néoclassiques. Fondamentalement, l'efficacité X est le degré d'inefficacité dans l'utilisation des ressources au sein de l'entreprise: elle mesure l'ampleur avec laquelle l'entreprise ne parvient pas à réaliser son potentiel productif. Quatre différences peuvent être identifiées entre la théorie de l'efficacité X et la théorie néoclassique. La première différence tient au fait que les contrats sont incomplets. Ceci conduit à la deuxième différence principale, qui peut être assimilée au problème principal-agent. Selon Leibenstein, il existe une tension entre le salarié et l'employeur quant à la dureté du travail. Troisièmement, de l'effort et de la vigilance sont nécessaires pour changer les vieilles routines et les techniques de production. Enfin, Leibenstein se distingue de la théorie néo-classique en considérant l'entreprise comme une organisation de différents individus qui n'ont pas de consensus sur leurs objectifs. Il considère donc l'entrepreneuriat comme une réponse créative à l'inefficacité X.

Un deuxième apport à la théorie néo-classique a été offert par l'institutionnalisme. Coase (1937) perçoit l'entrepreneur comme un coordinateur de la production au sein de l'entreprise. Cette coordination est nécessaire car le mécanisme des prix n'est généralement pas utilisé pour allouer des ressources au sein même de l'entreprise. A l'extérieur de l'entreprise, les mouvements de prix guident la production. Williamson (1975) a développé cette approche avec sa thèse selon laquelle les entreprises se concentrent sur l'économie des coûts de transaction. L'institutionnalisme a également attiré l'attention sur les problèmes d'information et les tensions hiérarchiques au sein d'une organisation. Une question importante est de savoir comment les individus entrepreneurs peuvent « s'approprier » les gains de leurs capacités spécifiques. Est-ce au sein d'une entreprise en tant qu'« intrapreneur » ou en créant une nouvelle entreprise en tant qu'entrepreneur ?

Ainsi, l'importance de l'entrepreneuriat a augmenté par les développements du processus économique lui-même et a été reconnue par des théories servant de complément ou d'alternative au paradigme néo-classique établi.

3. Entrepreneuriat : Innovation et start-up

Hebert et Link (1989) montrent que de nombreux rôles différents de l'entrepreneur peuvent être distingués. Cependant, du point de vue du lien entre l'entrepreneuriat et la croissance économique, l'entrepreneuriat joue deux rôles majeurs. Le premier concerne la «nouvelle entrée» et le second la «nouveauté» en général. Tout d'abord, l'entrepreneur en tant que fondateur d'une nouvelle entreprise: quelqu'un qui crée et, peut-être, organise et exploite une nouvelle entreprise, qu'il y ait ou non quelque chose d'innovant dans ces actes.

Deuxièmement, l'entrepreneuriat joue un rôle novateur plus général dans la vie économique : l'entrepreneur en tant qu'innovateur, celui qui transforme les inventions et les idées en entités économiquement viables, qu'elles créent ou opèrent dans le cadre d'une entreprise.

Cette dernière approche peut être incorporée dans la première, c'est-à-dire une innovation mise en œuvre par une entreprise start-up.

La littérature sur le management des entreprises présente une vision plus large de l'entrée. En examinant cette littérature, Lumpkin et Dess (1996) intègrent les aspects rénovateurs de l'entrepreneuriat. «Une nouvelle entrée peut être accomplie en pénétrant des marchés nouveaux

ou établis avec des biens ou services nouveaux ou existants. La nouvelle entrée consiste à lancer une nouvelle entreprise, soit par une start-up, soit par une entreprise existante. Selon ces auteurs, l'acte entrepreneurial essentiel est plus qu'une nouvelle entrée. En général les start-ups et les innovations sont présentées séparément. C'est l'objet des sections suivantes.

a. Les nouvelles entrées : les start-ups

Pour certains, la création de nouvelles organisations est tout ce qu'est l'entrepreneuriat. Cette opinion est clairement exprimée par Gartner (1989, p.62). Une start-up est une forme majeure de (nouvelle) entrée dans une industrie. Les facteurs au niveau macroéconomique et microéconomique influencent l'émergence des start-up. Il est difficile de séparer les causes microéconomiques de l'émergence des start-up de celles macroéconomiques. Il ya au moins trois raisons qui justifient cette difficulté selon Audretsch (1995). Premièrement, le nombre de créations d'entreprises nouvelles et leur importance par rapport au nombre total d'entreprises diffèrent considérablement d'une industrie à l'autre. Deuxièmement, le nombre de jeunes entreprises diffère considérablement d'une année à l'autre. Troisièmement, l'impact de l'évolution macro-économique varie d'une industrie à l'autre.

Le point de vue courant sur l'entrée des entreprises dans un secteur indique que les entreprises sont attirées par une rentabilité excessive dans un secteur en raison du manque de concurrents. Les start-ups jouent donc un rôle important dans le rétablissement de l'équilibre sur ces marchés. La réglementation antitrust détermine la structure juridique du rôle que l'entrepreneuriat peut jouer pour stimuler la compétitivité.

Les nouvelles entreprises ne se créent pas au même rythme dans tous les secteurs. Audretsch (1995, p.63) constate que, en raison de différences dans la structure des connaissances sous-jacentes, les créations d'entreprises nouvelles tendent à être plus importantes dans les industries caractérisées par un régime technologique entrepreneurial. Les nouvelles entreprises tendent à être moins importantes dans les industries ayant un régime technologique routinier. Cette différence est due aux bénéfices escomptés élevés liés au démarrage d'une industrie dotée d'un régime technologique entrepreneurial.

Pour débiter en tant qu'entrepreneur, sont essentielles la volonté et l'existence d'une opportunité (Van Praag, 1996, p.39). L'opportunité se définit comme la possibilité de devenir entrepreneur à qui le désire. L'opportunité dépend du capital initial, des habilités entrepreneuriales, du contexte économique. Van Praag considère la volonté de démarrer en tant

qu'entrepreneur comme « dépendante à la fois des préférences individuelles pour les spécificités de l'entrepreneuriat ainsi que des alternatives disponibles et leur attractivité perçue ».

b. Les nouveautés : Les innovations entrepreneuriales

Schumpeter est l'économiste qui a le plus attiré l'attention sur « l'entrepreneur innovant ». Il réalise «de nouvelles combinaisons que nous appelons l'entreprise, les individus dont la fonction est de les réaliser, nous les appelons entrepreneurs » (Schumpeter, 1934, p. 74).

Suivant Dess et Lumpkin (1996), l'innovation reflète la tendance d'une entreprise à s'engager et à soutenir de nouvelles idées, de la nouveauté, de l'expérimentation et des processus créatifs qui peuvent aboutir à de nouveaux produits, services ou procédés technologiques. La capacité d'innovation représente une volonté fondamentale de s'écarter des technologies ou des pratiques existantes et de s'aventurer au-delà de l'état actuel des choses.

L'innovation peut être distinguée entre l'innovation sur le marché des produits et celle technologique. Ce dernier qui, jusqu'à présent était au centre de recherche dans ce domaine « se compose principalement du développement de produits et de procédés, de l'ingénierie, de la recherche et l'accent est mis sur l'expertise technique et connaissance de l'industrie. La capacité d'innovation des produits sur le marché implique que l'accent soit mis sur la conception des produits, la recherche marketing, la publicité et la promotion » (Lumpkin et Dess, 1996).

En utilisant une définition large des « nouvelle entrée », Dess et Lumpkin soulignent que l'entrepreneuriat peut être innovant sans que de nouveaux produits ou processus de production ne soient introduits.

L'élargissement du champ des innovations a longtemps été un des objectifs de la politique économique. Schumpeter ne formule pas de concepts pour le rôle de l'Etat dans la stimulation « l'esprit d'innovation ». Baumol affirme d'ailleurs que la principale lacune de la théorie de Schumpeter est le manque d'idées sur les politiques qui en découlent.

Selon Baumol, les arrangements institutionnels ou d'autres phénomènes sociaux affectent la quantité d'effort entrepreneurial. Ces facteurs structurels et culturels peuvent également déterminer l'allocation de l'entrepreneuriat. L'essentiel pour le développement économique est que l'exercice de l'esprit d'entreprise peut parfois être improductif ou même destructeur, et que

le choix de l'une ou l'autre de ces directions dépend beaucoup de la structure des gains dans l'économie (Baumol, 1990).

II. Entrepreneuriat et croissance économique

La section précédente s'est attelée à présenter la place de l'entrepreneuriat dans la pensée économique. Cette section s'intéresse à la croissance économique, perçue comme condition nécessaire de réduction de la pauvreté et dont la clé passe par l'entrepreneuriat. Ainsi, la place de l'entrepreneuriat dans les théories de la croissance sera examinée dans la première section et ensuite on analysera les contributions de l'entrepreneuriat dans la croissance à long terme.

1. Entrepreneuriat dans les théories de la croissance

Dans cette section, une distinction sera opérée entre l'« ancienne » théorie de la croissance néoclassique et la « nouvelle », la théorie de la croissance endogène. Pendant longtemps, la théorie de la croissance néoclassique s'est concentrée uniquement sur la contribution des facteurs travail et capital au processus d'expansion économique. Sous ses différentes formes, soit en tant que comptabilité de la croissance (Denison, 1985), soit en tant que théorie des tendances à long terme (Solow, 1970), il subsistait une partie de la croissance inexplicée par ces théories. Les deux formes génèrent un résidu important, qui a été attribuée aux effets du changement technologique. Ce changement est inexplicé et est considéré comme une « manne céleste » exogène (Van de Klundert et Smulders, 1992, p.177). L'idée de base de la nouvelle théorie de la croissance est d'endogénéiser le taux de croissance économique à long terme.

Baumol (1993) suggère que tout comme l'investissement en capital, l'éducation et les autres facteurs similaires, on peut mieux procéder en les traitant comme des variables endogènes dans un processus séquentiel. En d'autres termes, ces variables affectent la croissance de la productivité, mais la croissance de la productivité, à son tour, influe elle-même sur la valeur de ces variables, avec un certain retard. Ces facteurs sont donc des composantes essentielles d'un processus de rétroaction. La même raison est valable pour l'investissement dans l'innovation, l'esprit d'entreprise et l'ampleur des activités permettant un transfert de technologie. Ces variables sont clairement influencées par le niveau de la croissance économique, mais elles influencent aussi la croissance économique future.

Pourtant, il semble plausible qu'il y ait une forte tendance à l'exogénéité dans ces variables, ce qui peut aider à expliquer l'apparition et la propagation des révolutions industrielles et le déclin relatif et même l'effondrement des économies qui étaient autrefois des modèles de réussite. Ces déclarations décrivent à la fois la contribution de la théorie de la croissance endogène et le dilemme auquel cette théorie est confrontée.

Peu de tentatives ont été initiées pour intégrer l'entrepreneuriat dans les modèles de croissance néoclassique. La non prise en compte de l'entrepreneuriat tient au moins à deux raisons. Premièrement, l'axiome néoclassique de la concurrence pure et parfaite implique qu'il n'y a pas d'opportunités de profit pour les nouveaux entrepreneurs. Deuxièmement, les modèles d'équilibre général ne tiennent pas compte de la dynamique de l'innovation des entreprises.

Les axiomes de la théorie de la croissance endogène ont créé de nouvelles possibilités pour intégrer l'entrepreneuriat ou l'innovation dans les modèles de croissance économique. Une première intégration est réalisée par Romer (1990) dans laquelle le moteur de la croissance est le secteur de la recherche qui produit des plans pour de nouvelles variétés de biens d'équipement qui sont à leur tour produits et utilisés dans le secteur de la production de biens. Le modèle suppose des rendements d'échelle croissants. En supposant l'existence d'une concurrence monopolistique (Chamberlin, 1933), les rentes peuvent être affectées aux activités de recherche qui génèrent des connaissances. Deuxièmement, le modèle se rapproche de certaines caractéristiques des travaux de Schumpeter : la croissance est motivée par les rentes de monopole obtenues par l'introduction de nouveaux produits, le changement économique est le résultat d'activités ciblées d'entrepreneurs à la recherche de profits.

La « destruction créatrice » de Schumpeter donne une description beaucoup plus riche de la dynamique entrepreneuriale et économique. Aghion et Howitt (1992) ont récemment tenté de saisir la « destruction créatrice » dans un modèle formel. Le secteur de la Recherche/Développement invente de nouvelles techniques de production rendant obsolètes les techniques existantes. Les producteurs se tournent vers cette nouvelle technique et l'innovateur est récompensé jusqu'à ce qu'une nouvelle technique soit trouvée qui remplace son invention. La variable intermédiaire de l'innovation, qui élargit la croissance à long terme, peut être considérée comme précieuse dans la théorie de la croissance endogène.

Un lien entre les conceptions historiques de l'entrepreneuriat (Schultz, 1980) et la théorie de la croissance endogène (Lucas, 1988) peut être établi en utilisant le concept d'« élargissement de la capacité entrepreneuriale », en tant que forme de capital humain.

Schultz estime que la quantité et la qualité des efforts entrepreneuriaux peuvent être améliorées par l'investissement dans la capacité entrepreneuriale. Les capacités des entrepreneurs à faire face aux déséquilibres omniprésents dans une économie dynamique font partie du stock de capital humain. La majorité des déséquilibres associés à la croissance économique sont endogènes : une innovation d'une entreprise (l'innovateur de Schumpeter) est un événement endogène. En fait, Schultz est attaché à la tradition anglo-américaine, car il se concentre sur les capacités de l'entrepreneur pour restaurer l'équilibre.

Eliasson (1995) ne partage pas ce point de vue de Schultz. Il souligne l'importance des mécanismes d'entrée et de sortie et de sélection. Lucas (1988) conclut de ses modèles que des taux de croissance économique structurellement divergents peuvent se produire, en raison des effets externes positifs du capital humain.

Les effets externes de l'entrepreneuriat, forme particulière de capital humain, peuvent être considérés comme une variable intermédiaire supplémentaire dérivée de la « nouvelle » théorie de la croissance.

La nouvelle théorie de la croissance met l'accent sur le rôle endogène de l'innovation et de la formation du capital humain dans l'explication de la croissance économique. D'autre part, malgré le fort dynamisme technologique d'aujourd'hui, il est bon de se rappeler que dans l'histoire du monde, la créativité technologique a été une exception plutôt qu'une règle (Mokyr, 1990). Les conditions politiques, sociales et économiques sous-jacentes ont été maintes fois considérées comme jouant un rôle vital.

En somme, la théorie économique de la croissance endogène focalise une attention explicite sur les variables intermédiaires (humaines) de formation de capital et d'innovation. Cependant, l'esprit d'entreprise reste largement implicite et cette théorie ne met pas en lumière les conditions sous-jacentes de l'activité entrepreneuriale nécessaire à la formation de capital (humain) et à l'innovation. Ce sera l'objet de la section suivante.

2. Source de la croissance à long terme

La comptabilisation de la croissance dans un cadre néoclassique permet de décomposer la croissance économique en facteurs contributifs tels que les facteurs travail (correction des heures de travail et d'éducation), la formation de capital, les économies d'échelle et les progrès de l'état des connaissances. Mais il laisse un résidu, et plus important encore, il manque les causes fondamentales de la formation du capital et de l'innovation. Lewis (1955) distingue déjà les causes immédiates de la croissance économique telles que l'effort d'économie, l'accroissement des connaissances et l'augmentation du capital par tête. Il identifie aussi les « causes de ces causes » sous-jacentes, que l'on retrouve dans les croyances et les institutions. North et Thomas (1973) l'expriment encore plus brutalement : les facteurs que nous avons énumérés tels que l'innovation, les économies d'échelle, l'éducation, l'accumulation de capital, ne sont pas des causes de la croissance économique, mais la croissance économique elle-même. Selon ces auteurs, les causes de la croissance économique se trouvent dans les facteurs qui déterminent l'efficacité de l'organisation économique tels que les incitations, les droits de propriété, etc.

Une approche intéressante axée sur ces facteurs est empruntée par les économistes qui étudient les processus historiques de croissance économique. Une introduction à cette approche visant à comprendre l'économie en tant que processus historique et dynamique est fournie par Lazonick (1991). Ces recherches historiques sont généralement assez longues (un siècle ou plus) et comprennent d'importantes différences de taux de croissance moyen entre les périodes (généralement appelées « croissance et déclin des nations »). Il suit l'évolution lente des facteurs dans la culture, le cadre juridique et l'organisation externe des marchés, et il couvre tout le temps nécessaire à la diffusion des nouvelles technologies à travers le système économique. Mais Cipolla (1981) considère que la comptabilité de la croissance est hautement artificielle, car dans la réalité « tout évolue ensemble ». Se référant à Schumpeter, la croissance économique ne peut être comprise sans tenir compte du rôle de l'entrepreneuriat. L'activité entrepreneuriale est un facteur nécessaire, mais pas suffisant, c'est la vitalité humaine de toute une société qui, avec l'opportunité, entre en jeu et libère « les réponses créatives de l'histoire » Cipolla (1981).

Le domaine de « l'ascension et la chute des nations » est extrêmement vaste et diversifié. Nous adoptons deux approches : les études de cas historiques et les généralisations (Lewis, 1955). D'abord, quelques grandes périodes de l'histoire européenne seront résumées une par une, avec

une présentation succincte miracle de l'Asie de l'Est. Deuxièmement, quelques points de vue généraux sur le rôle de la culture et des institutions seront discutés et les principales conclusions seront intégrées dans notre cadre final.

a. Place de l'entrepreneuriat dans l'histoire économique européenne

Entre 1000 et 1500, l'économie européenne était enfermée dans un système féodal. Les droits de propriété n'étant pas garantis, la fourniture de nombreux services dans le système dit manorial (Cipolla, 1981) n'a pas été monétarisée, les barrières locales ont entravé la libre circulation des biens. Ces conditions se sont améliorées lentement. Peu à peu, un système dans lequel l'entrepreneuriat était principalement incarné par une classe de marchands qui approvisionnaient les artisans en matières premières commercialisait les produits finis. Aussi la montée des villes a-t-elle créé une frontière pour l'expérimentation et l'innovation.

Les villes-États italiennes ont pris la tête de ce développement et leur succès commercial s'est accompagné d'une renaissance des arts et de la science. Progressivement, le centre de gravité s'est déplacé vers les Pays-Bas. Au XVIIe siècle, les conditions dans le nord des Pays-Bas étaient très propices à une recrudescence de l'esprit d'entreprise. Le cadre légal était amélioré, les droits de propriété étaient garantis et l'économie avait été monétarisée dans une large mesure. Les marchés pour les biens finaux et les facteurs de production étaient raisonnablement accessibles. La mobilité sociale était relativement élevée. Le taux d'urbanisation était très en avance sur le reste de l'Europe et, dans ces villes, les conditions de la demande étaient favorables à l'expansion économique. Selon De Vries et Van der Woude (1985), l'âge d'or qui en résulte peut être considéré comme le premier cycle de croissance économique moderne.

Jane Jacobs (1984) offre plusieurs enseignements en matière d'entrepreneuriat. S'il est juste de dire que les « villes » et non « l'entrepreneuriat » constituent le thème central de sa recherche, il ressort clairement de son analyse que la croissance des substitutions aux importations doit être considérée comme un processus hautement entrepreneurial. Historiquement, elle trouve deux motifs : la dépendance réciproque des villes arriérées et l'improvisation économique. Son analyse sur l'essor de Venise et, par la suite, sur de nombreuses autres villes européennes jusqu'alors arriérées peut servir à le confirmer. Essentiellement, les Vénètes utilisaient leur commerce initial avec la ville riche de Constantinople comme un tremplin pour commencer à réexporter et vendre leurs imitations à d'autres villes moins développées en Europe. Ils ont été en mesure de remplacer les importations par la production domestique et de passer à des

importations plus sophistiquées à mesure que leur richesse augmentait. Pendant ce temps, d'autres villes utilisaient Venise comme tremplin. Enfin, un réseau instable de commerce interurbain s'est développé, changeant constamment de contenu et stimulant de nouveaux marchés pour l'innovation urbaine. Selon Jacobs, il n'existait pas de « schémas de fabrication préétablis de choix de produits prédéterminés » sous-jacents à ces développements. Au contraire, les entrepreneurs des villes arriérées d'Europe ont dû expérimenter et improviser afin de développer et de vendre des substituts moins chers pour des produits plus sophistiqués.

Selon Cipolla (1981, p.276), à la fin du XVe siècle, l'Angleterre était encore un « pays sous-développé » en comparaison à des pays comme l'Italie, les Pays-Bas, la France et l'Allemagne du Sud. Entre 1500 et 1700, des changements considérables se sont opérés. Au début, les exportations britanniques étaient dominées uniquement par les produits à base de laine. Après 1550, les nombreux immigrants de France et des Pays-Bas méridionaux ont graduellement apporté avec eux beaucoup d'autres « manufactures industrielles ». La société anglaise de l'époque a montré une réceptivité culturelle frappante et une ouverture d'esprit pour de nouvelles idées et techniques de production. De plus en plus de jeunes étudiants ont été envoyés dans des universités étrangères. La société anglaise a démontré sa capacité à apporter des réponses positives et innovantes aux défis et difficultés tels que la concurrence croissante et la raréfaction des matières premières. Les entrepreneurs adoptèrent d'autres méthodes de production, se diversifièrent dans d'autres manufactures et pénétrèrent de nouveaux marchés. Peu à peu, les Anglais ont développé un réseau commercial mondial. Le développement notable du commerce international, selon Cipolla, s'est avéré être une grande école d'entrepreneuriat. Aussi, en 1700, les conditions juridiques et institutionnelles avaient considérablement changé et étaient favorables à la mobilité des facteurs et à l'innovation dans l'activité économique (North et Thomas, 1973). Ces changements comprennent, entre autres, l'élimination de la féodalité, le déclin du pouvoir des guildes, l'essor de la société par actions et le développement d'un système bancaire.

La révolution industrielle fut à la fois une révolution dans les techniques de production (mécanisation) et dans l'organisation. Une grande variété d'innovations, se renforçant mutuellement, ont permis une augmentation sans précédent de la productivité (Landes, 1969). Il n'y a pas de consensus sur la raison pour laquelle cette révolution est apparue en première en Grande-Bretagne, mais certains facteurs sont hors de doute. Parmi ceux-ci se trouve la supériorité technologique (Mokyr, 1990) que la Grande-Bretagne a montrée entre 1750 et 1850. Ce leadership était basé sur leur capacité à innover à travers le processus d'apprentissage par

expérience. En somme, la Grande Bretagne a réussi la révolution industrielle grâce à son excellence en entrepreneuriat.

Au cours du 19^{ème} siècle, le déclin s'est installé en Grande Bretagne (Maddison, 1995). De 1870 à 1973, la croissance du PIB réel par habitant en Grande-Bretagne n'était que de 1,3% par an, inférieure à celle des États-Unis (1,9%) et de l'Allemagne (1,9%) et certainement au Japon (2,7%). Par conséquent, en 1973, le revenu par habitant en Grande-Bretagne, autrefois le pays le plus riche du monde, était nettement inférieur à celui des pays comme la Suisse, le Danemark, l'Allemagne et les États-Unis. Plusieurs facteurs ont certainement contribué à ce déclin, mais en liaison avec l'esprit d'initiatives, on retient l'apport de Wiener (1981). Il montre que la Révolution Industrielle semble avoir opéré une forte réorientation culturelle dans la société anglaise. Une partie de ceci était une réaction romantique à la société industrielle ("notre Angleterre est un jardin"). Une autre partie concerne ce que Wiener appelle « l'embourgeoisement de la classe entrepreneuriale », dans lequel des valeurs telles que le zèle au travail, l'invention et la recherche du gain font place à une préférence pour le confort, le loisir et le service public. Ceci a été renforcé par le système scolaire qui, modelé par l'enseignement de l'école publique, a séparé la classe moyenne de la technologie et des affaires.

b. Le miracle asiatique

L'une des expériences de croissance récente les plus intéressantes est la performance supérieure des économies de l'Asie de l'Est au cours des dernières décennies. Le rapport de la Banque mondiale intitulé "Le miracle de l'Asie orientale, Croissance économique et Politiques publiques", la croissance rapide et soutenue de la République de Corée, Taiwan, Singapour, Hong Kong, Japon, Indonésie, Malaisie et Thaïlande. 1965-1990 a été analysée. Ces huit pays ont connu des taux moyens de croissance économique de l'ordre de 5,5%, soit le double de ceux des pays de l'OCDE.

Les résultats remarquables de la croissance se manifestent à la fois dans les exportations et la demande intérieure et peuvent être directement liés à une accumulation importante de capital physique et humain, à l'allocation des ressources à l'investissement productif et à l'acquisition et la maîtrise de la technologie. Ces activités d'investissement ont été soutenues par des politiques publiques promouvant la stabilité macroéconomique, la diminution des inégalités et l'éducation primaire et secondaire universelle, ainsi que par un cadre juridique fiable favorisant

la concurrence et le commerce international. En dépit de cette attention pour les fondamentaux de l'économie, l'analyse est principalement macroéconomique et ne signifie pas en quelque sorte que l'innovation, l'investissement privé et le marketing sont tous des manifestations de l'entrepreneuriat. En dehors d'une section factuelle sur la création de petites et moyennes entreprises, il n'y a pas d'analyse de la montée de l'entrepreneuriat. Il n'y a pas non plus d'analyse approfondie du rôle des facteurs culturels tels que les attitudes face au risque et à l'incertitude et l'ouverture à la technologie étrangère.

Un regard différent sur le miracle asiatique est fourni par Phelps dans un commentaire sur un article de Mankiw (1995) et concerne l'émergence de l'entrepreneuriat soutenu par l'Etat. Deux des facteurs clés qu'il mentionne sont la prise de risque et l'intensité de la concurrence. L'objectif principal du gouvernement central a été de promouvoir la concurrence internationale. Les attitudes et les valeurs à l'égard du travail, de la production, de la richesse et de l'épargne, vers de nouvelles informations, des inventions, et enfin vers le risque et l'échec semblent particulièrement pertinents pour la croissance économique. Probablement, ces valeurs sont actives chez tous les acteurs que ce soit les consommateurs, les travailleurs, les hommes d'affaires ou les représentants du gouvernement. Comme nous l'avons vu dans les études de cas historiques, ils peuvent également influencer la croissance à travers le degré et la qualité de l'entrepreneuriat dans une société.

En résumant la littérature, nous concluons que l'impact des dimensions culturelles sur l'entrepreneuriat et la croissance économique, bien que probablement significatif, n'est pas simple. Le rôle des traits suivants mérite d'être approfondi tout en distinguant le niveau individuel, le niveau de l'entreprise et le pays :

- l'esprit d'ouverture à d'autres cultures,
- la curiosité, la créativité et l'expérimentation,
- la persévérance,
- la valorisation de la richesse et de l'épargne,
- l'acceptation du risque et de l'échec,
- et la compétitivité.

Au niveau institutionnel, Lewis (1955) offre un cadre pour analyser le rôle des institutions économiques dans la croissance. Il distingue :

- le droit de récompenser, qui a un lien avec les droits de propriété et la structure des incitations,
- la possibilité d'effectuer plus de transactions commerciales et de spécialisation. La dimension des marchés est déterminée par la présence ou l'absence barrières telles que les péages, les tarifs, les quotas et autres obstacles à la mobilité des biens et les faits productifs.
- le libéralisme économique, c'est-à-dire la liberté qu'une société permet de rechercher et de saisir des opportunités économiques. D'abord, cela a trait aux possibilités de faire des profits et de faire faillite. Ensuite le cadre juridique déterminant l'accès aux ressources par le fonctionnement du marché du travail et celui des capitaux est également pertinent. Enfin le libéralisme économique offre des possibilités de mobilité verticale.

3. Entreprenariat dans les grandes entreprises

L'activité entrepreneuriale n'a pas seulement lieu dans les petites entreprises. Elle intervient aussi dans les grandes organisations. L'entreprenariat se produit non seulement sous la forme de nouvelles petites entreprises, mais aussi sous la forme de l'esprit d'entreprise, de nouvelles idées et de responsabilités mises en œuvre dans les grandes organisations existantes. Selon Drucker (1985), les grandes entreprises d'aujourd'hui ne survivront pas « à moins d'acquérir des compétences entrepreneuriales ».

Le paradigme néoclassique définit l'entrepreneur comme étant un agent :

- homo economicus,
- technocrate en combinant des inputs pour produire des outputs
- rationnel,
- orienté vers l'objectif de rentabilité,
- disposant de toute l'information
- agit de façon à réaliser un équilibre,
- optimisant ses ressources,
- prix-compétitif,

Par contre, le paradigme entrepreneurial est fondé sur les hypothèses de :

- l'*homo iudens*, « l'homme qui joue » au sens de prise de risque,
- la curiosité,
- la créativité,
- l'ouverture d'esprit,
- l'improvisation,
- l'incertitude,
- la diversité,
- la sélection,
- la compétition des idées.

Stopford et Baden-Fuller (1994) distinguent trois types d'entrepreneuriat. Le premier renvoie à la création de nouvelles entreprises ou unités commerciales au sein d'une organisation existante (l'intrapreneuriat). Le deuxième a trait à la transformation ou au renouvellement stratégique des organisations existantes. Le troisième type est celui où l'entreprise modifie les « règles de la concurrence » de son secteur, par exemple en réalisant une innovation qui modifie fondamentalement le secteur d'activités. Quel que soit leur type, ils ont cinq points en commun : la capacité d'action, la volonté de réaliser au-delà de la capacité actuelle, l'orientation vers le capital humain, la capacité de résoudre les dilemmes et la capacité d'apprentissage.

L'entrepreneuriat dans les grandes entreprises joue un rôle essentiel dans leur processus de renouvellement stratégique. Il peut être associé aux caractéristiques typiques du comportement entrepreneurial qui renforcent la croissance économique : la vigilance, la recherche de nouvelles combinaisons produit-marché et l'innovation. À court terme, l'entrepreneuriat d'entreprise peut s'accompagner avec un processus de destruction d'emplois. À long terme cependant, il devrait stimuler la compétitivité et la croissance des ventes de l'entreprise.

De plus, dans une perspective macro-économique, la réduction des effectifs crée des opportunités de croissance en favorisant la création de nouvelles entreprises. Partout où les employés d'une entreprise tirent des avantages liées leurs capacités, au sein de l'entreprise ou dans une entreprise dérivée, leurs activités sont susceptibles d'améliorer la croissance au niveau macroéconomique.

Pour conclure le chapitre, chapitre ayant permis de dresser l'évolution du concept d'entrepreneuriat et ses liens à la croissance économique, nous proposons de définir la notion

d'entrepreneuriat et de présenter son caractère hétérogène. Suivant Hebert et Link (1989), Bull et Willard (1993), Lumpkin et Dess (1996) l'entrepreneuriat est la capacité manifeste et la volonté des individus, de leur propre chef, en équipe, à l'intérieur et en dehors des organisations existantes, de :

- percevoir et créer de nouvelles opportunités économiques à savoir de nouveaux produits, de nouvelles méthodes de production, de nouveaux schémas organisationnels et de nouvelles combinaisons de produits et
- introduire leurs idées sur le marché, face à l'incertitude et à d'autres obstacles, en prenant des décisions sur la localisation, la forme et l'utilisation des ressources et des institutions.

Essentiellement, l'entrepreneuriat est une caractéristique comportementale des individus. Ce comportement a un input et un output : là où d'une part, le comportement entrepreneurial requiert des compétences et des qualités entrepreneuriales, cela implique aussi la participation au processus compétitif d'autre part. Il convient de noter que l'entrepreneuriat n'est pas une profession et que les entrepreneurs ne constituent pas une catégorie professionnelle bien définie. Même les entrepreneurs évidents peuvent exposer leur esprit d'entreprise seulement pendant une certaine phase de leur carrière ou concernant une certaine partie de leur activité. L'entrepreneuriat n'est pas synonyme de la création de petites entreprises. Les petites entreprises sont un véhicule exceptionnel par lequel les individus peuvent canaliser leur ambition entrepreneuriale.

Chapitre 2 : Etat des lieux du secteur privé au Burkina Faso

L'entrepreneuriat Burkinabè a connu une évolution sans précédent au cours de cette dernière décennie. Elle a su bénéficier d'un ensemble de politiques de promotion et d'assistance à l'initiative privée engagées par les pouvoirs publics d'une part et d'autre part, d'un climat social et économique favorable à la bonne marche des affaires. L'essentiel de ce chapitre consiste à présenter dans un premier temps le rôle de l'Etat et des structures d'appui au secteur privé et dans un second temps l'évolution des créations d'entreprises au Burkina Faso.

I. Rôle de l'Etat et des structures d'appui au secteur Privé

L'Etat Burkinabè, dans le cadre de la promotion du secteur a concédé des pouvoirs et prérogatives à un certain nombre de structures qui travaillent sous la tutelle du Ministère du Commerce de l'industrie et de l'Artisanat (MCIA). De ces structures figurent la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso principale structure faitière des entreprises, la Maison de l'Entreprise, l'Office National du Commerce Extérieur (ONAC), le Conseil Burkinabé des Chargeurs (CBC), le Patronat Burkinabè, l'Agence pour la Promotion des Exportations, l'Agence pour la Promotion des Investissements (API) et la Chambre des Métiers de l'Artisanat.

1. Rôle de l'Etat

La souscription au Programme d'Ajustement Structurel en 1991, avait entraîné une privatisation massive au cours de la décennie suivante. Dans les années 2000-2015 avec l'adoption successive du CSLP et de la SCADD, l'Etat Burkinabè avait placé le secteur privé comme moteur de la croissance économique. Ainsi au cours de cette période, des politiques de soutien ont été mises en place au profit de l'essor et l'expansion du secteur privé:

- ratification du traité OHADA le 06/03/1995 et application de l'Acte Uniforme des sociétés commerciales et des groupements d'intérêt économiques à partir du 1^{er} janvier 1998. Ces mesures ont permis d'harmoniser les pratiques en termes de droit commercial conformément aux recommandations de l'OHADA et ont contribué à restructurer le système d'enregistrement des actes juridiques et commerciaux au Burkina Faso.

- mise en place du cadre de concertation annuel Etat / Secteur privé en 2001 : Ce cadre a pour objectif de réunir le gouvernement et les opérateurs économiques une fois par an afin de discuter des orientations et politiques majeures pour une prospérité du secteur.
- décret n°2002-424/PRES/PM/MCPEA du 13 novembre 2002 : Conscient que l'ouverture au marché mondial et l'intégration économique régionale passe inéluctablement par l'essor d'un secteur privé dynamique et prospère, ce décret a permis d'élargir les attributions du Ministère en charge du Commerce.
- création de la Maison de l'Entreprise : Elle avait pour objectif de mieux structurer d'une part l'ensemble des formalités de créations d'entreprises dans un seul endroit et de l'autre faciliter une meilleure synergie des programmes et fonds d'appuis au secteur privé, financés par les partenaires internationaux.
- création de l'Agence pour la Promotion des Exportations du Burkina par décret N° 2011-757/PRES/PM/MICA du 18 octobre 2011 : elle a pour principale mission la promotion des biens et services burkinabè sur le marché national et international. Elle contribue à la formation des acteurs du secteur privé intervenant notamment dans le commerce import-export et met à leur disposition des informations utiles sur les exigences des pays partenaires en termes de normes produits. Elle mène des études prospectives en vue d'orienter les chefs d'entreprises sur des marchés attractifs pour les produits nationaux.
- création du Comptoir Burkinabè des Chargeurs par décret n° 78/005/PRES/CODIM du 06/01/98 : il a pour mission la défense des intérêts des chargeurs sur l'ensemble de la chaîne de transport à travers l'édition de bulletins d'informations, la formation sur les enjeux du transport maritime et transfrontalier et le lobbying. Le CBC assure aussi une mission d'observatoire des transports en mettant en place une connexion des systèmes d'informations portuaires et chargeurs et en élaborant des études statistiques sur le transport international Traitement statistique des documents supports des différents modes de transport.
- l'Agence pour la Promotion des Investissements du Burkina : créée par décret n°2013-107/PRES/PM/MICA/MEF du 07 mars 2013 s'investit dans la promotion des investissements privés étrangers et nationaux. Elle-même des études prospectives en vue de mettre à la disposition des promoteurs d'entreprises et de projets, les informations sur les secteurs attractifs. API s'est donné comme objectif à l'horizon 2020 d'accroître le volume des investissements privés à 25% du PIB dont 10% réservés aux IDE.
- le Programme d'Appui au Développement du Secteur Privé (PADSP) : Placé sous la tutelle du ministère du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat et exécuté par la Maison

de l'entreprise, il avait pour objectif de contribuer à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté par le développement du secteur privé. Ce projet débuté en 2013 a pris fin en janvier 2017.

- mise en œuvre du PNDES : pour la période 2016-2020, l'Etat s'engage à développer les secteurs porteurs à forte valeur ajoutée par la création d'emplois. Le secteur privé sera mis en contribution non pas seulement pour sa capacité à créer des emplois et réduire le chômage, mais aussi et surtout pour sa capacité à innover en vue d'amorcer l'industrialisation dans les secteurs agro-sylvo-pastoraux.

2. Rôle de la Chambre de Commerce et d'Industrie

La Chambre de Commerce du Burkina a vu le jour le 11 Juin 1948. D'abord Chambre d'Agriculture et d'Industrie basée à Bobo-Dioulasso, elle est devenue Chambre de Commerce d'Industrie et d'Artisanat en 1973 avec Ouagadougou comme siège.

Elle a le statut d'Etablissement Public à caractère professionnel dotée des moyens administratifs, juridiques, et financiers indispensables à l'accomplissement de sa triple mission consultative, représentative et administrative.

La CCI-BF est habilitée à représenter les intérêts généraux et les compétences des chefs d'entreprises et jouit des prérogatives attachées à la puissance publique.

En 2007 l'institution est restructurée et devient désormais la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso. Il est alors créé une chambre des métiers de l'artisanat du Burkina Faso (CMA-BF) à part entière. Sa dernière réforme de 2016 consacre l'augmentation du nombre des élus qui passe de 123 à 150; une nouvelle organisation territoriale de la CCI-BF avec la création de délégation consulaire régionale dans chacune des 13 régions administratives du Burkina Faso. A l'aube de son 70^{ème} anniversaire, les principaux acquis et avancées en termes de promotion et développement du secteur privé sont :

- **la création de structures spécialisées** : Il s'agit du Centre d'Arbitrage, de Conciliation et de médiation de Ouagadougou (CAMCO) pour le règlement à l'amiable de litige entre opérateurs économiques, du Centre de Gestion Agréé (CGA) pour l'assistance aux PME et micro entreprises dans la tenue d'une comptabilité minimale de gestion, du Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau (BRMN) pour l'assistance des unités industrielles en difficultés et la Société de Gestion de la plateforme Sylvie (SOGESY)

pour la gestion et la facilitation des formalités import-export via le système virtuel d'enregistrement et de traitement des opérations import-export.

- **la promotion commerciale et l'assistance aux entreprises** à travers l'organisation du Forum Africallia depuis 2010, des missions et délégations commerciales à l'étranger. En outre des informations économiques (enquête semestrielle sur la conjoncture, études sectorielles, baromètre de compétitivité des entreprises, rapport sur la pesée économique) sont régulièrement mises à la disposition des opérateurs économiques
- **la création de centres de formation** (ISGE, CFTRA, Ecole de BTP) qui forment et mettent à la disposition des entreprises des compétences respectivement en génie électrique, en hôtellerie, en conduite automobile et en génie civil.
- **la gestion d'infrastructures d'intérêt public** : La CCI-BF a lancé un vaste programme de construction d'entrepôt aussi bien à l'intérieur du pays que dans les pays côtiers limitrophes afin de faciliter l'acheminement des marchandises et diversifier les corridors de désenclavement du Burkina Faso. Ces entrepôts permettent de regrouper le fret à destination du Burkina avant son acheminement entraînant ainsi des gains de temps appréciables. Ils servent également à stoker dans ces ports des marchandises en attente d'exportation. Les efforts ont également porté sur l'aménagement de plus de 100000 m² destinées à l'accueil et au transit du fret dans les principales villes du Burkina Faso (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Banfora, Bittou...) il s'agit notamment, de la Gare routière de Ouagadougou(Ouagarinter), le port sec de Bobo, la ZAD et la mise en place des ponts bascules.

Dans le cadre de la mandature 2016-2021, la Chambre de Commerce s'est dotée d'un plan stratégique en vue d'apporter des réponses claires aux principales préoccupations du secteur privé. A cet effet, elle prévoit d'ici l'année 2021 améliorer de la gouvernance et mobilisation de l'intelligence, développer le capital humain et facilitation de l'accès au, Développement de l'intelligence économique et du portefeuille de services d'appui-conseil aux entreprises.

3. Rôle de la Maison de l'Entreprise (ME)

Reconnue comme association d'utilité publique par décret n° 2010-180/PRES/PM/MATD/MEF, la Maison de l'Entreprise a été créée le 10 septembre 2002. Sa mission consiste à participer au développement d'un secteur privé dynamique et compétitif,

grâce à la mise à disposition des entreprises et des associations professionnelles d'une panoplie de services d'appui conseils aux promoteurs d'entreprises et de projet. La Maison de l'Entreprise a entrepris la mise en œuvre de nombreuses mesures visant à promouvoir et à faciliter la création d'entreprises.

Parmi ses nombreuses réalisations, on peut citer :

- la création du Centre de Facilitation des Actes de Construire (CFAC) le 06/02/2008 pour centraliser et simplifier les formalités d'obtention du certificat d'urbanisme, du certificat de conformité, du permis de construire et du permis de démolir,
- le déploiement des CEFORE dans les 13 chefs-lieux de régions pour permettre aux promoteurs d'entreprises de réaliser les formations de créations et de modifications d'entreprises sur place, dans leurs régions respectives ;
- l'organisation de la Compétition de plan d'affaires (COPA) : elle a pour objectif de permettre au promoteur de projet de trouver une opportunité d'accompagnement technique et/ou financier approprié pour sa réalisation. Entre 2007 et 2017, ce sont 5973 plans d'affaires reçus, 326 lauréats enregistrés et un volume financier des prix accordés estimé à hauteur de 1 342 484 197 F CFA. Le coût de l'assistance technique est évalué de plus de 500 000 000 F CFA avec plus de 2100 emplois créés.
- l'amélioration du classement du Burkina Faso dans le rapport Mondial « Doing Business » : Depuis 2015, le Burkina Faso fait parmi du top 15 des pays africains réformateurs de l'environnement des affaires. Bien que le pays ait connu un recul dans le classement en Octobre 2017 (148^{ème} sur 190 pays, soit un recul de deux (02) places par rapport au classement précédent), force est de reconnaître que le Burkina Faso a conservé son dynamisme dans la création d'entreprises (son indicateur le plus élevé 88,17/ 100) tout au long des cinq dernières années. En effet Plus de 12 000 entreprises ont été créées entre juin 2016 et juin 2017, ce qui lui a valu le rang mondial de 74^e sur 190 sur le classement isolé de cet indicateur.

II. Statistiques descriptives sur les créations d'entreprises

Dans cette partie, nous présenterons les données de création d'entreprises enregistrées sur le Fichier National des Entreprises de la Chambre de Commerce et d'industrie du Burkina Faso.

Toutefois, il convient de préciser que les données de créations d'entreprises du Fichier NERE ont été alimentées par celles des tribunaux de commerce et des CEFORE et ce, depuis sa création en 2004.

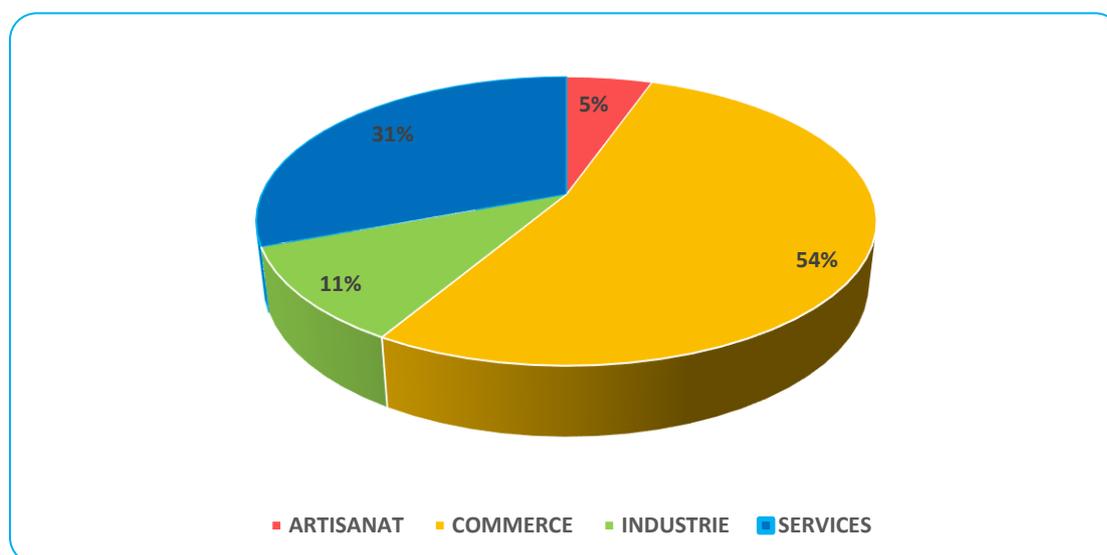
1. Evolution des créations d'entreprises par secteur d'activité

Le stock actuel des créations d'entreprises de 1933 à 2017 est de 109103 entreprises formelles. Il s'agit des entreprises immatriculées au Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) et disposant d'un identifiant financier au niveau de la Direction Générale des impôts et ou d'un numéro employeur au niveau de la CNSS.

Pour des raisons de non disponibilité des données, notre période d'analyse concernera la période de 1980 à 2017.

La répartition de ces entreprises par secteur d'activité montre que les créations d'entreprises de commerce occupent plus de la moitié (54%) des parts, soit 59404 créations au cours de la période 1980-2017. Ensuite, viennent les entreprises de services 31% soit 34351 créations et celles du secteur industriel 11% soit 12043 créations. Les entreprises artisanales sont les moins nombreuses (5%) et sont estimées à 5964 créations au cours de la période.

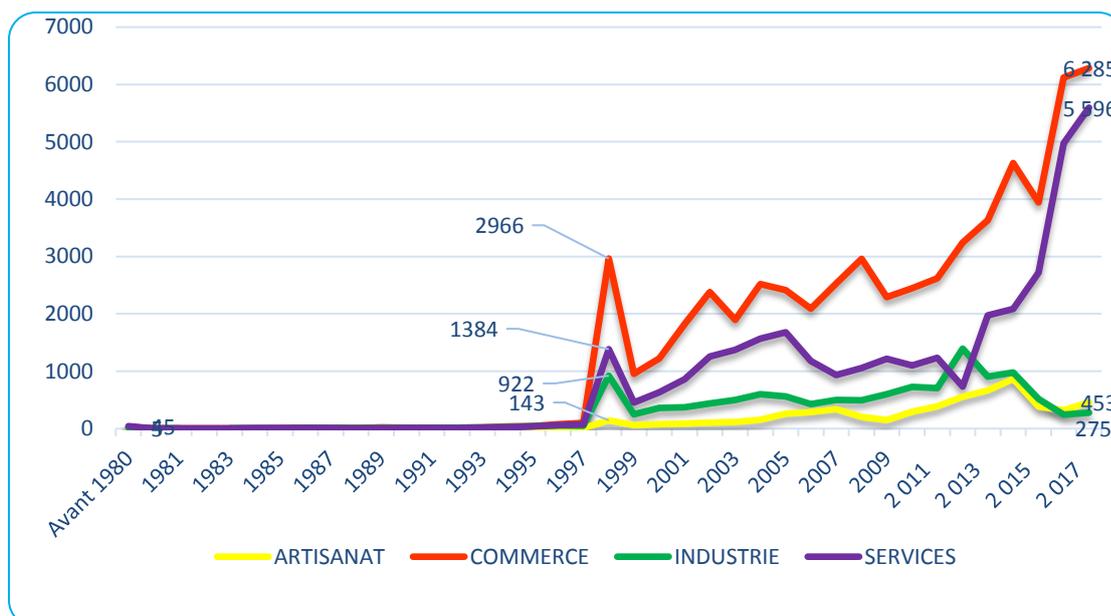
Figure 1 : Répartition du stock d'entreprises créées par secteur d'activité



Sources : Notre construction, Fichier NERE, CEFORE

Lorsqu'on observe l'évolution des créations d'entreprises suivant les années de créations et le secteur d'activité (Figure 2), on constate quatre phases d'évolution à savoir :

Figure 2 : Evolution des créations par années et par secteur d'activité



Sources : Notre construction, Fichier NERE, CEFORE

- **la période 1980-1997** caractérisée par des faibles niveaux de création dans les quatre secteurs avec une moyenne annuelle de 56 créations. Cette période est aussi marquée d'un côté par l'instabilité politique (Coups d'Etats politiques) et de l'autre par la mise en application des PAS.
- **l'année-1998** avec un niveau record de créations. Cette donnée résulte du fait de l'entrée en vigueur de l'Acte Uniforme OHADA sur le droit des sociétés et des groupements d'intérêt économique le 1^{er} janvier 1998. Il s'est agi d'uniformiser les règles juridiques en matière de droit du Commerce dans les pays membres. Cette régularisation s'est matérialisée par la modification des formats d'enregistrement des RCCM. De ce fait de nombreuses entreprises créées dans les années antérieures à 1998, se sont vues attribuer de nouveaux registres indexés par l'année de création, la ville, le pays et le numéro d'enregistrement. En outre l'organisation de la CAN 98 par le Burkina aurait pu inciter les promoteurs burkinabè à créer des entreprises en vue de profiter des opportunités économiques de l'évènement. A cette année, un pic de création a été observé dans tous les quatre secteurs.
- **la période 1999 à 2015** : elle est marquée par une évolution dynamique quasi exponentielle (à partir de 2013) dans les secteurs du commerce et des services tandis que dans l'industrie et dans l'artisanat, les créations croissent à un rythme lent et amorcent même une décroissance à partir de l'année 2014. C'est au cours de cette période que la Maison de l'Entreprise (2002) et les CEFORE (2006) et le CFAC (2013)

ont vu le jour. L'ensemble de ces structures ont contribué à booster le volume de création au cours de la période (en moyenne 5000 créations par an).

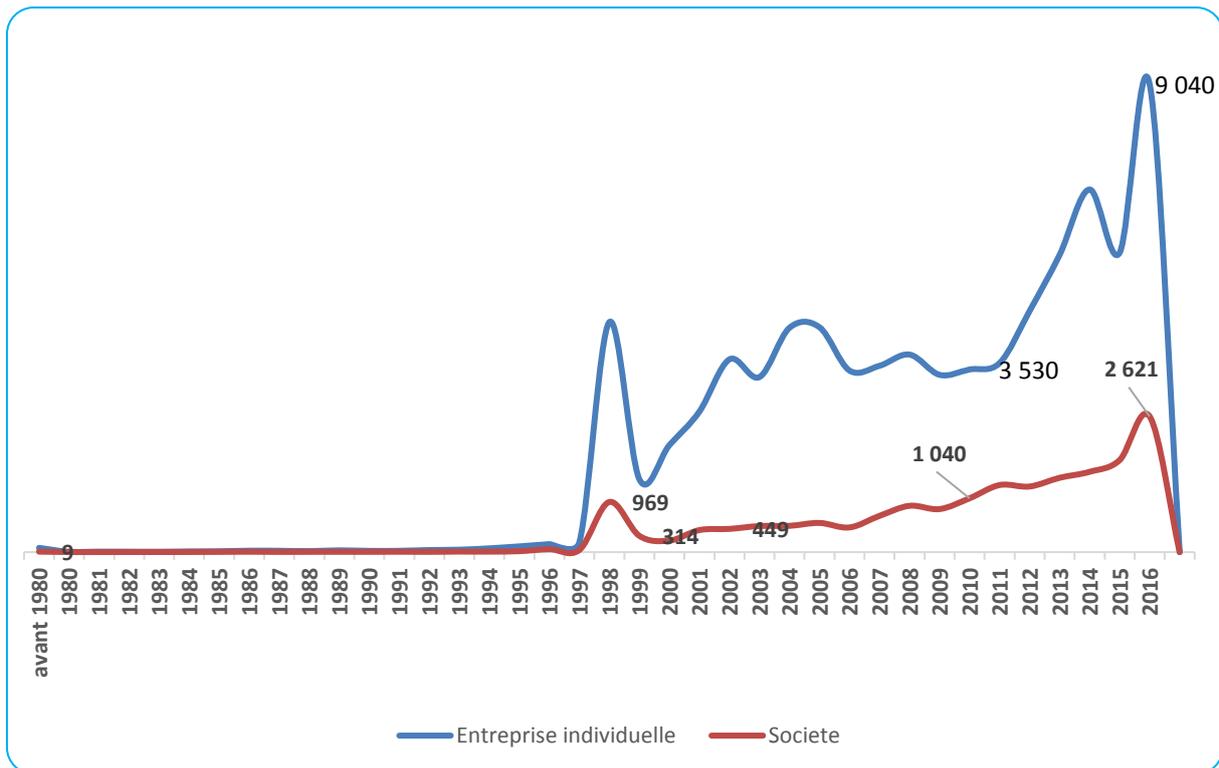
- **la période 2016-2017** : elle témoigne de la mise en œuvre des réformes engagées par la Maison de l'Entreprise dans le cadre du « Doing Business ». L'une des réformes phares est l'abaissement du capital de création de SARL de 1000000 FCFA à 100000 FCFA puis à 5000 FCFA. Au niveau sectoriel, le commerce et les services maintiennent un niveau de croissance accélérée alors que l'industrie et l'artisanat tendent à stagner. Les créations d'entreprises s'établissaient à 11661 en 2016 contre 12609 en 2017.

2. Répartition des entreprises par statut juridique

Suivant le statut juridique, l'on constate que 82% des créations sont des entreprises individuelles contre 18% qui sont de type sociétaire.

Sur le graphique ci-dessous, les créations d'entreprises sociétaires ont connu une tendance haussière sur la période 2010-2016 passant de 1040 créations en 2010 à 2621 en 2016. Les créations d'entreprises individuelles ont également évolué à la hausse au cours de la même période, excepté l'année 2015 où l'on constate une légère chute. Cette baisse des créations d'entreprises individuelles est induite par la mesure d'abaissement du capital initial des Sarl, encourageant les promoteurs à créer des Sarl unipersonnelles au détriment des entreprises personnes physiques.

Figure 3 : Evolution des créations par statut juridique

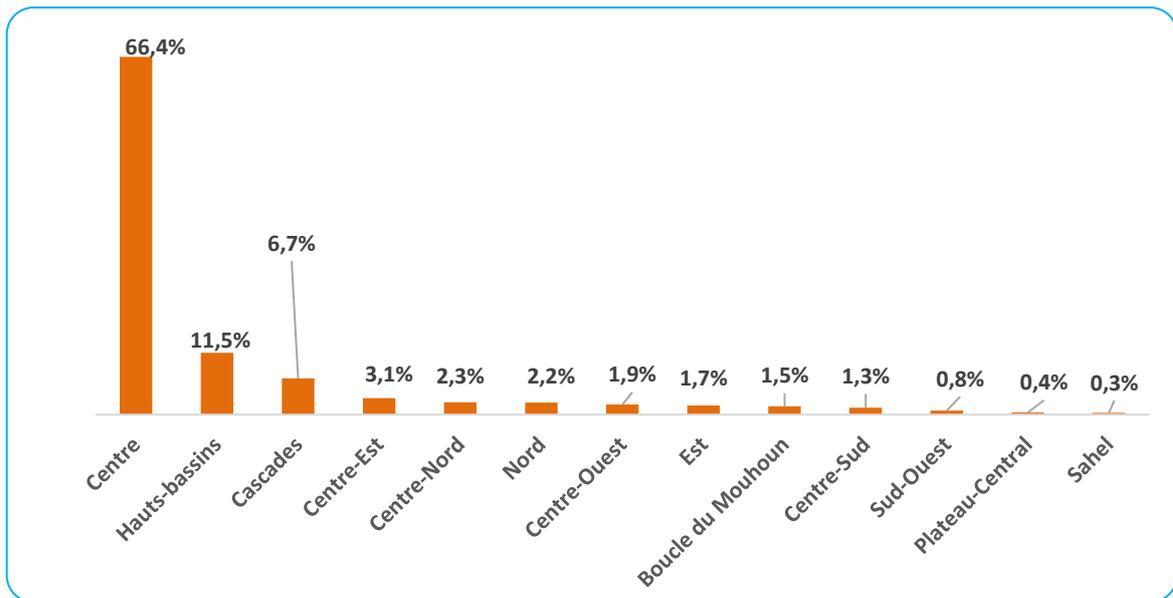


Sources : Notre construction, Fichier NERE, CEFORÉ

3. Répartition des entreprises par localité géographique

Suivant la localité géographique, plus de 66% des créations se concentrent dans la région du Centre plus précisément dans la ville de Ouagadougou, 11,5% dans la région des Hauts bassins et 6,7% dans la région des cascades. Les créations dans les dix autres régions sont très faibles du fait de l'arrivée tardive des CEFORÉ dans ces localités et aussi à la préférence des promoteurs de réaliser leur formalités dans les grands centres urbains (Ouaga et Bobo).

Figure 4 : Evolution des créations par régions administratives



Sources : Notre construction, Fichier NERE, CEFORÉ

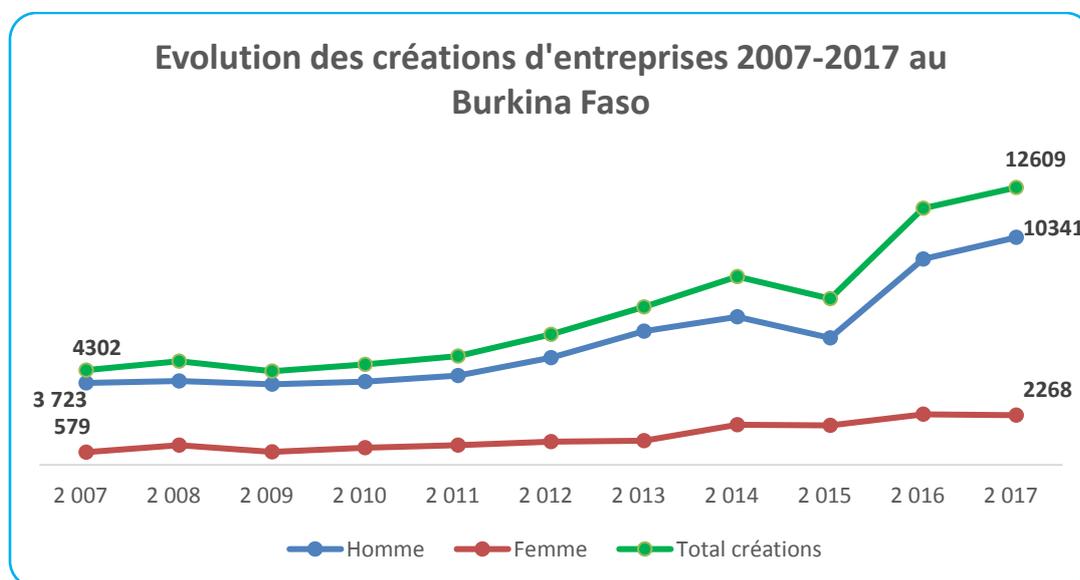
En somme, les créations d'entreprises au Burkina bénéficient d'un cadre institutionnel favorable à leur dynamique grâce aux politiques gouvernementales et à l'appui des structures telles que la Chambre de Commerce et la Maison de l'Entreprise.

Au niveau sectoriel, les créations dans le secteur des services et du commerce ont conservé une tendance quasi haussière tandis que les secteurs industriel et artisanal ont quant à eux amorcé une baisse à partir de l'année 2013. Toutefois l'inexistence des données genres et financières sur plus de 20 ans rendent difficile l'établissement et l'appréciation des statistiques d'évolution sur deux critères.

4. Répartition des créations d'entreprises selon le sexe du promoteur

La base de données des créations d'entreprises ne permet pas de remonter les informations après l'année 2007 d'autant plus la variable sexe du promoteur n'était pas intégrée dans le logiciel de gestion du Fichier NERE. Toutefois sur la période 2007-2017, l'on constate que sur un volume de création total de 73126 nouvelles créations d'entreprises, moins de 20% appartiennent à des femmes soit 19,27%. Une comparaison des taux de création annuelle montre que la proportion d'entreprises créées par les femmes a décliné ces deux dernières années passant de 23,7% en 2015 à 19,7% puis à 17,9% respectivement en 2016 et 2017.

Figure 5 : Evolution des créations selon le sexe du promoteur



Sources : Notre construction, Fichier NERE, CEFORÉ

Chapitre 3 : Analyse de la dynamique de l'entrepreneuriat

Ce chapitre se propose de réaliser une analyse de la dynamique de l'activité entrepreneuriale au Burkina Faso. De toute évidence, il est difficile de mesurer l'entrepreneuriat, tant au niveau individuel qu'au niveau agrégé. Les concepts impliqués, présentés au premier chapitre, doivent être opérationnalisés. Néanmoins, les approximations sont nécessaires pour aider les chercheurs et les décideurs à prendre leurs repères. Au niveau agrégé, il semble pragmatique de compter les nombres. Cependant, parce que dans le discours familier, de nombreux termes tels que les entrepreneurs, les travailleurs indépendants et les hommes d'affaires sont utilisés de façon

similaire, le nombre d'entreprises créées ne résumant pas correctement toute l'activité entrepreneuriale. Toutefois, en absence de statistiques fiables sur l'entreprenariat, nous utiliseront le nombre de création comme indicateur proxy de l'activité entrepreneuriale. De façon analogue, le recul de l'activité entrepreneuriale sera approximé par le nombre de fermeture d'entreprises. Ainsi la première section sera consacrée à la prévision du nombre de création d'entreprises et la seconde section analyse la mortalité des entreprises au Burkina Faso.

I. Prévision du nombre de création d'entreprises au Burkina Faso

En matière de prévision, le principe général est la parcimonie. Il s'agira d'identifier le modèle qui reproduit les informations passées avec moins de paramètres à estimer. Les modèles les plus utilisés pour représenter les séries temporelles uni-variés restent les modèles ARIMA (voir encadré 1) et leurs extensions et l'approche la plus couramment utilisée est celle de Box-Jenkins.

Box et Jenkins propose une démarche de prévision pour les séries uni-variées, fondée sur l'utilisation de processus ARIMA: Les étapes pour l'estimation des coefficients d'un processus ARIMA sont les suivantes : l'identification, l'estimation des paramètres, la validation à posteriori et la prévision. La deuxième approche qui sera utilisée est l'approche non-paramétrique en utilisant des méthodes robustes aux observations atypiques.

Encadré 1 : Modèle Autorégressif Moyenne Mobile Intégré (ARIMA)

i. Les processus autorégressifs : $AR(p)$

On appelle processus autorégressif d'ordre p , noté $AR(p)$, un processus stationnaire (X_t) vérifiant une relation du type :

$$X_t - \sum_{i=1}^p \phi_i X_{t-i} = \varepsilon_t, \quad \forall t \in \mathbb{Z}$$

Où les ϕ_i sont des réels et (ε_t) est un bruit blanc de variance σ^2 . L'équation ci-dessous peut se récrire de la façon suivante :

$$\Phi(L)X_t = \varepsilon_t \text{ où } \Phi(L) = I - \phi_1 L - \dots - \phi_p L^p$$

Un processus $AR(p)$ est dit stationnaire si les racines du polynôme retard sont à l'extérieur du cercle unité.

ii. Les processus moyenne-mobile : $MA(q)$

On dit qu'un processus est de type moyenne mobile « Moving Average » d'ordre q , noté $MA(q)$, un processus stationnaire (X_t) vérifiant une relation de type :

$$X_t = \varepsilon_t + \sum_{i=1}^q \theta_i \varepsilon_{t-i} \quad \forall t \in \mathbb{Z}$$

Où les θ_i sont des réels et (ε_t) est un bruit blanc de variance σ^2 . L'équation ci-dessous peut se récrire de la façon suivante :

$$X_t = \Theta(L)\varepsilon_t \text{ où } \Theta(L) = I + \theta_1 L + \dots + \theta_q L^q$$

Contrairement aux processus $AR(p)$, les processus $MA(q)$ sont toujours des processus stationnaires

iii. Les processus $ARMA(p; q)$

Cette classe généralise les processus $AR(p)$ et $MA(q)$. Ces processus stationnaires s'écrivent de la façon suivante :

$$X_t - \sum_{i=1}^p \phi_i X_{t-i} = \varepsilon_t + \sum_{i=1}^q \theta_i \varepsilon_{t-i}, \quad \forall t \in \mathbb{Z}$$

iv. Les processus $ARIMA(p; d; q)$

L'hypothèse de stationnarité présente dans les processus $ARMA(p; q)$ n'est toujours pas vérifiée. Dans certains, on considérant des différences premières ou d'ordre supérieures, on peut se ramener à des processus $ARMA(p; q)$. Ces processus sont qualifiés de $ARIMA(p; d; q)$ « autorégressif moyenne mobile intégré » et s'écrivent de la façon suivante :

$$\Phi(L).(1-L)^d X_t = \Theta(L)\varepsilon_t$$

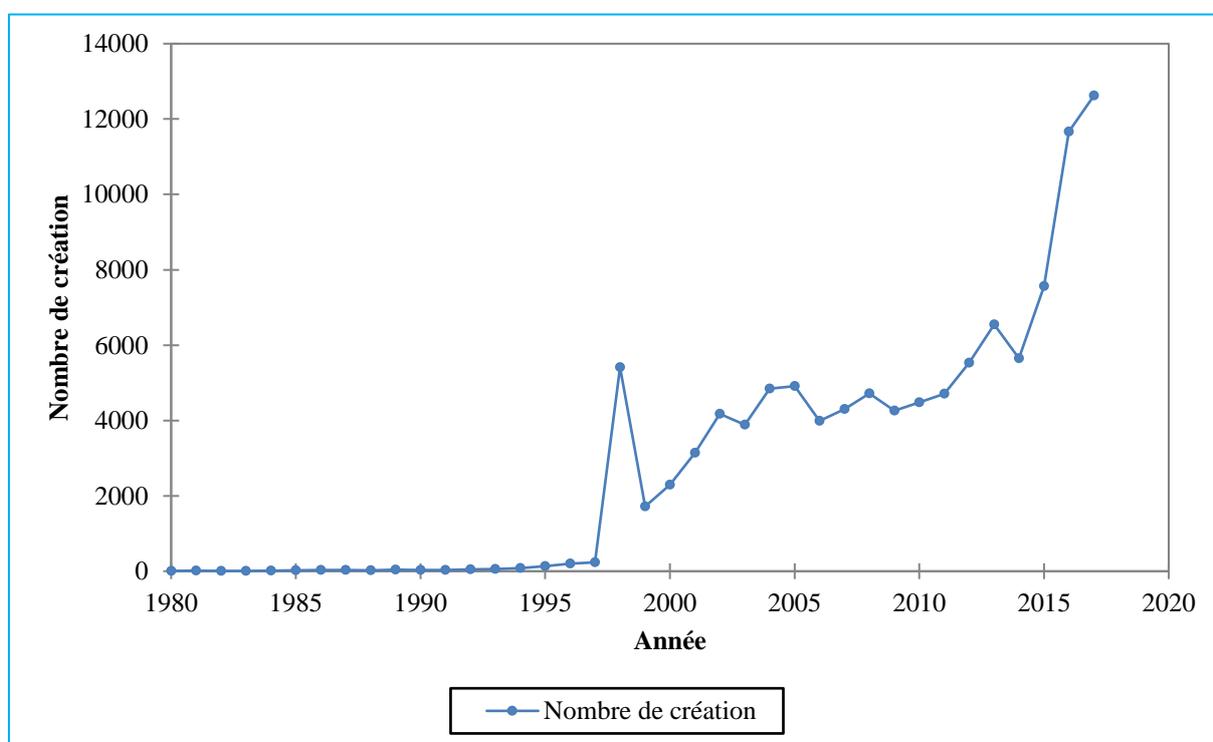
1. L'approche de Box et Jenkins

🚩 L'identification

Dans le but d'identifier le modèle qui reproduit fidèlement les données historiques de création d'entreprises, une analyse graphique est menée.

La figure ci-dessous présente l'évolution du nombre de création d'entreprises au Burkina Faso de 1980 à 2017.

Figure 6 : Evolution du nombre de création



Sources : Notre construction, Fichier NERE, CEFORÉ

L'examen de l'évolution du nombre de créations d'entreprises au Burkina Faso montre trois phases distinctes. La première phase va de 1980 à 1997. Le nombre de créations y est resté stable, n'excédant pas la centaine de créations d'entreprises formelles sur la base annuelle. L'année 1998 a enregistré un nombre de créations d'entreprises exceptionnel. En fait, en 1998 le Burkina Faso accueillait la Coupe d'Afrique des Nations. Il s'en est suivi d'un nombre de création d'entreprises important pour capter des retombées économiques de l'évènement. La seconde phase d'évolution correspond à la période d'après CAN et va jusqu'en 2015. Le nombre d'entreprises créées amorce une tendance croissante sur cette période, passant de 1721

créations en 1999 à 7564 créations en 2015. Une troisième semble se dessiner après 2015. Elle correspond à l'application des réformes engagées par la Maison de l'Entreprise, réformes qui visent l'allègement des conditions de créations des entreprises et la simplification des actes administratifs. On enregistre une croissance rapide du nombre de créations d'entreprises de 2015 à 2017.

Pour corriger la donnée atypique et permettre des estimations robustes, plusieurs méthodes existent. Nous considérons la série obtenue par le lissage par moyenne mobile pour corriger le point aberrant. La seconde étape de l'identification consiste à analyser la nature dynamique de la série des créations d'entreprises. Les tests de stationnarité ou de racine unitaire sont effectués à cet effet.

Les tests de racine unitaire

Les tests de racine unitaire qui seront utilisés sont ceux de Dickey-Fuller augmenté (ADF), de Phillips-Perron (PP) et de Kwiatkowski, Phillips, Schmidt, et Shin (KPSS). L'encadré 2 fournit une note synthétique sur ces différents tests. Pour le choix du modèle optimal dans le cadre du test ADF, nous utilisons trois critères d'information :

- le critère d'information de Akaike (AIC),
- le critère d'information de SCHWARZ (SIC),
- le critère d'information de Hannan Quinn (HQ).

Les résultats des tests de racine unitaire sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Résultats des tests de racines unitaires

Test	Modèle 1			Modèle 2			Modèle 3		
	AIC	SIC	HQ	AIC	SIC	HQ	AIC	SIC	HQ
	Modèle à niveau								
ADF	1,502	1,502	1,502	1,238	1,238	1,238	-0,464	-0,464	-0,464
KPSS		NA			0,696*			0,171*	
PP		3,700			2,667			0,221	
	Différences premières								
ADF	1,059	1,059	1,059	0,398	0,398	0,398	-2,732	-2,732	-2,732
KPSS		NA			0,444			0,102	
PP		-3,763*			-4,163*			-4,845*	

Sources : Nos Calculs à partir des données de Fichier NERE/CEFORE

Pour le modèle à niveau, les tests ADF et Phillips-Perron ne rejettent pas leurs hypothèses nulles. Autrement dit la série n'est pas stationnaire. Ce résultat est confirmé par les tests KPSS qui rejettent son hypothèse de stationnarité.

Lorsqu'on considère la transformation en différences premières, les résultats sont divergents entre les trois tests. Pour les tests KPSS et Phillips-Perron, la série en différence premières est stationnaire alors que pour le test ADF, la série en différences premières est elle aussi non stationnaire comme la série en niveau.

Par ailleurs, l'analyse de la série des créations d'entreprises a laissé apparaître des changements de tendance. Nous testons alors la présence de racine unitaire combinée avec une rupture de tendance.

Encadré 2 : Tests de racines Unitaires

Considérons un processus $AR(1)$: $y_t = \rho y_{t-1} + x_t' \delta + \varepsilon_t$ où x_t est une variable exogène pouvant représenter une constante, une constante et une tendance, ρ et δ sont des paramètres à estimer et ε_t est supposé être un processus de type bruit blanc. Si $|\rho| \geq 1$ alors y est une série non stationnaire et sa variance s'accroît avec le temps. Si par contre $|\rho| < 1$ alors y est une série stationnaire.

i. Le test de Dickey-Fuller augmenté (ADF)

Le test standard de Dickey-Fuller est obtenu en estimant l'équation précédente à laquelle on a retranché y_{t-1} dans chaque membre de l'équation :

$$\Delta y_t = \alpha y_{t-1} + x_t' \delta + \varepsilon_t, \text{ où } \alpha = \rho - 1.$$

Les hypothèses de tests sont $H_0 : \alpha = 0$ contre $H_1 : \alpha < 0$. Cette version simple du test de Dickey-Fuller est valide si le processus générateur des données est de type $AR(1)$. Le test ADF généralise le test au cas d'un processus $AR(p)$ en estimant l'équation :

$$\Delta y_t = \alpha y_{t-1} + x_t' \delta + \beta_1 \Delta y_{t-1} + \beta_2 \Delta y_{t-2} + \dots + \beta_p \Delta y_{t-p} + v_t$$

ii. Le test de Phillips-Perron

Phillips et Perron (1988) propose une alternative en utilisant une méthode non paramétrique pour contrôler la présence de corrélation sérielle dans le test de racine unitaire. La relation estimée est celle utilisée dans le cadre du test simple de Dickey-Fuller. Le test se base sur la statistique :

$$\tilde{t}_\alpha = t_\alpha \left(\frac{\gamma_0}{f_0} \right)^{1/2} - \frac{T(f_0 - \gamma_0)(se(\hat{\alpha}))}{2 f_0^{1/2} s}$$

Où $\hat{\alpha}$ est l'estimation, t_α la statistique de Student associée au paramètre α , $se(\hat{\alpha})$ est le coefficient de l'erreur type et s représente l'erreur type du test de la régression.

iii. Le test de Kwiatkowski, Phillips, Schmidt et Shin (KPSS)

Le test KPSS (1992) diffère des autres tests de racine unitaire en supposant sous l'hypothèse nulle que la série y_t est stationnaire en tendance. La statistique de test KPSS est basée sur les résidus de la régression par la méthode des moindres carrés ordinaires de la série y_t sur des variables exogènes x_t :

$$y_t = x_t' \delta + \mu_t$$

Le test KPSS est un test de multiplicateur de Lagrange et défini par la statistique :

$$LM = \frac{\sum_t S(t)^2}{(T^2 f_0)}$$

où f_0 est un estimateur de densité spectrale pour la fréquence nulle et $S(t)$ est une fonction de répartition des résidus :

$$S(t) = \sum_{r=1}^t \hat{\mu}_r .$$

Test de racine unitaire avec rupture de tendance

Le tableau ci-dessous fournit les résultats du test de rupture de tendance.

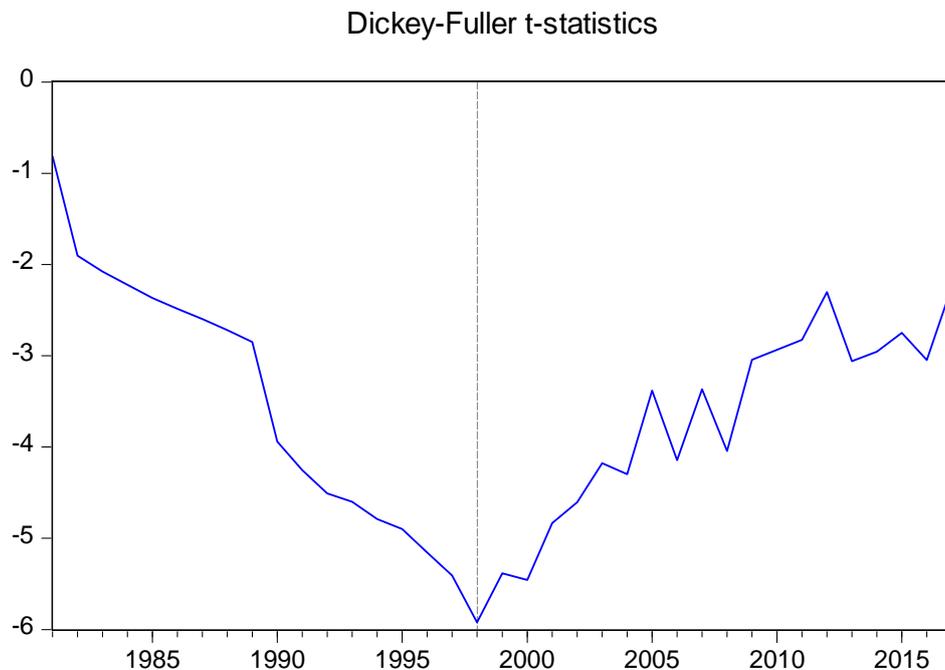
Tableau 2 : Test de racine unitaire avec rupture de tendance

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-218.1591	524.0856	-0.416266	0.6798
TREND	38.34711	41.49567	0.924123	0.3617
TRENDBREAK	394.3516	67.84314	5.812697	0.0000
R-squared	0.885478	Mean dependent var		2708.921
Adjusted R-squared	0.878934	S.D. dependent var		3267.719
S.E. of regression	1136.986	Akaike info criterion		16.98581
Sum squared resid	45245806	Schwarz criterion		17.11509
Log likelihood	-319.7303	Hannan-Quinn criter.		17.03180
F-statistic	135.3097	Durbin-Watson stat		0.498467
Prob(F-statistic)	0.000000			

Sources : Nos Calculs à partir des données de Fichier NERE/CEFORE

Il ressort du test qu'il y'a bien une rupture de tendance dans la série. Le coefficient associé à variable de rupture (TRENDBREAK) est significatif à tout seuil. Le graphique ci-dessous permet de visualiser la rupture de tendance et situe la date du changement.

Figure 7 : Test de rupture de tendance



Le graphique montre l'existence de deux tendances avec la date de rupture située en 1998. Le test de stationnarité ADF (valeur du test -5,920) rejette son hypothèse nulle de présence de racine unitaire. Ainsi, en contrôlant pour la rupture de tendance, la série est stationnaire en tendance.

Pour identifier l'ordre des termes autorégressif et moyenne mobile, nous présentons le corrélogramme de la série en différences premières. Le graphique ci-dessous illustre le diagramme de la fonction d'autocorrélation et d'auto corrélation partielle.

Figure 8 : Fonction d'autocorrélation et de corrélation partielle de la série en différences premières

Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob	
		1	0.298	0.298	3.5513	0.059
		2	-0.078	-0.183	3.8007	0.150
		3	0.224	0.347	5.9339	0.115
		4	0.088	-0.171	6.2730	0.180
		5	0.011	0.176	6.2785	0.280
		6	-0.058	-0.282	6.4338	0.376
		7	-0.187	-0.016	8.1096	0.323
		8	0.033	0.069	8.1649	0.418
		9	-0.051	-0.174	8.3007	0.504
		10	-0.238	-0.005	11.338	0.332
		11	0.022	0.054	11.366	0.413
		12	0.046	-0.013	11.486	0.488
		13	-0.031	0.083	11.545	0.565
		14	0.140	0.095	12.767	0.545
		15	0.102	0.042	13.445	0.568
		16	0.050	-0.005	13.615	0.627

Sources : Nos Calculs à partir des données de Fichier NERE/CEFORE

L'analyse de la figure ci-dessous laisse présager qu'un modèle de type $ARIMA(3,1,1)$ serait indiqué comme processus générateur des données de la série des créations d'entreprises au Burkina Faso. Les estimations montrent que le modèle $ARIMA(3,1,1)$ avec des trous au niveau des retards d'ordre 1 et 2 est parcimonieux pour représenter la série des créations et servir de base aux projections.

L'estimation des paramètres

Le tableau ci-dessous présente les résultats des estimations des paramètres du modèle retenu.

Tableau 3 : Estimation des paramètres du modèle *ARIMA(3,1,1)*

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	1197.458	1641.738	0.729385	0.4712
AR(3)	0.797439	0.261755	3.046506	0.0047
MA(1)	0.556324	0.153744	3.618513	0.0010
R-squared	0.386192	Mean dependent var		370.8824
Adjusted R-squared	0.346591	S.D. dependent var		867.6683
S.E. of regression	701.3683	Akaike info criterion		16.02804
Sum squared resid	15249444	Schwarz criterion		16.16272
Log likelihood	-269.4767	Hannan-Quinn criter.		16.07397
F-statistic	9.752190	Durbin-Watson stat		1.972649
Prob(F-statistic)	0.000518			
Inverted AR Roots	.93	-.46-.80i	-.46+.80i	
Inverted MA Roots	-.56			

Sources : Nos Calculs à partir des données de Fichier NERE/CEFORE

La représentation du modèle estimé s'écrit de la façon suivante :

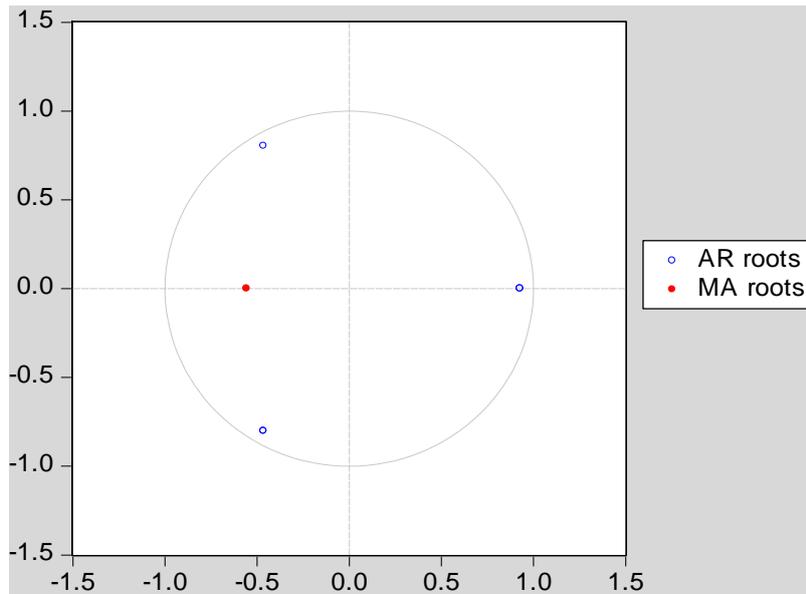
$$(1 - L)y_t = 1197 + 0,797 y_{t-3} + 0,556 \varepsilon_{t-1} + \varepsilon_t$$

Les coefficients du modèle estimés sont significatifs au seuil de 1% sauf le terme constant. Le modèle sera adapté si le terme d'erreur ε_t est un bruit blanc. C'est l'objet de la validation à postériori.

🚦 La validation à postériori

Pour que le modèle obéisse à un processus ARIMA, il est nécessaire qu'il soit stationnaire. Le tableau ci-dessous a fourni les racines des polynômes. Ces racines respectent la structure des modèles ARIMA. Le graphique ci-dessous montre que les inverses des racines des polynômes caractéristiques se retrouvent à l'intérieur du cercle unitaire.

Figure 9: Structure ARIMA



Sources : Nos Calculs à partir des données de Fichier NERE/CEFORE

L'étape suivante de la validation est la vérification des propriétés « bruit blanc » du terme d'erreur, c'est l'absence d'autocorrélation de tout ordre et l'homoscedasticité.

Le graphique ci-dessous fournit la représentation du corrélogramme du terme d'erreur.

Figure 10 : Q-test d'autocorrélation de Ljung-Box

Autocorrélation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob*
		1 -0.054	-0.054	0.1079	0.743
		2 -0.048	-0.051	0.1946	0.907
		3 0.180	0.175	1.4723	0.689
		4 -0.021	-0.005	1.4901	0.828
		5 -0.059	-0.047	1.6394	0.896
		6 0.033	-0.004	1.6884	0.946
		7 -0.099	-0.100	2.1296	0.952

Sources : Nos Calculs à partir des données de Fichier NERE/CEFORE

Il ressort du graphique le test de Ljung Box ne rejette pas l'hypothèse d'absence d'autocorrélation des résidus, et ce, pour tout ordre.

Nous vérifions dans le même ordre la possibilité d'une représentation avec une hétéroscédasticité conditionnelle au terme autorégressif, connu dans la littérature de modèle ARCH¹. Il s'agira d'appliquer le Q-test de Ljung Box sur le carré des résidus issus de la régression. La figure ci-dessous fournit les résultats de ce test.

¹ AutoRegressive Conditional Heteroskedasticity (ARCH)

Figure 11 : Test de la structure ARCH

Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob*	
		1	0.030	0.030	0.0335	0.855
		2	-0.057	-0.058	0.1598	0.923
		3	-0.066	-0.063	0.3334	0.954
		4	-0.075	-0.076	0.5660	0.967
		5	-0.095	-0.100	0.9454	0.967
		6	-0.060	-0.071	1.1039	0.981
		7	-0.079	-0.103	1.3897	0.986
		8	0.151	0.129	2.4639	0.963
		9	-0.024	-0.068	2.4928	0.981
		10	0.106	0.102	3.0641	0.980

Sources : Nos Calculs à partir des données de Fichier NERE/CEFORE

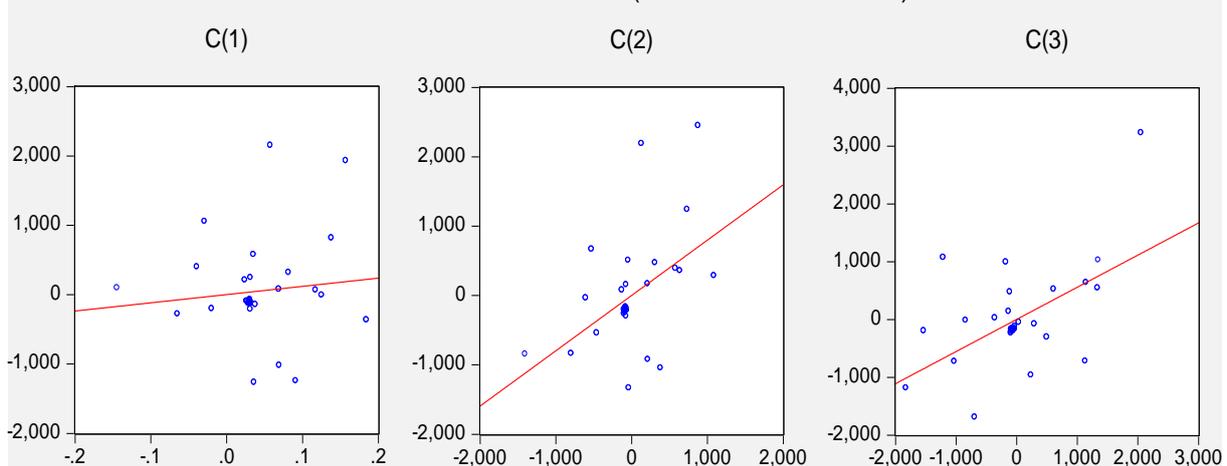
Il ressort du diagramme que le test de Ljung Box ne rejette pas son hypothèse nulle d'absence d'autocorrélation en variance.

Enfin, nous examinons la présence d'observations aberrantes qui influencent les coefficients de la régression.

Les nuages de points ci-dessous permettent de visualiser la présence éventuelle d'observations aberrantes. Ils présentent les résidus comme une fonction des observations. Les observations qui influencent les résidus sont qualifiés d'aberrantes. De telles observations sont présentes dans les trois nuages de points.

Figure 12 : Observations aberrantes

Residuals vs Variables (Partialled on Gradients)



Sources : Nos Calculs à partir des données de Fichier NERE/CEFORE

Compte tenu de la présence des observations aberrantes dans la série des créations, les résultats des ARIMA sont à interpréter avec précaution. Plusieurs alternatives sont disponibles :

- la suppression des données aberrantes auquel cas on fera face au problème de données manquantes,
- le remplacement des données aberrantes par leur valeurs prédites à partir d'une méthode à priori comme les lissages.
- l'usage de méthodes d'estimation robuste.

C'est cette dernière option qui est empruntée dans ce rapport. C'est l'objet de la section suivante.

2. Approche par les M-estimateurs

Les M-estimateurs constituent une classe d'estimateurs robustes qui fournissent des estimations de paramètres qui sont insensibles aux observations aberrantes. L'encadré 3 résume la méthode

Encadré n°3 : Présentation des M-estimateurs.

L'estimateur traditionnel des moindres carrés est calculé en recherchant des valeurs de coefficients qui minimisent la somme des carrés des résidus :

$$\hat{\beta}_{MCO} = \arg \min_{\beta} \sum_{i=1}^N r_i(\beta)^2$$

Où r représente la fonction de résidus donné par :

$$r_i(\beta) = r_i = y_i - X_i' \beta$$

Etant donné que les résidus r_i apparaissent dans la fonction-objectif, l'influence des observations atypiques est amplifiée proportionnellement.

L'idée de la régression robuste est de remplacer le carré des résidus par une fonction qui offre un poids faible aux observations atypiques. Les M-estimateurs de Huber déterminent les valeurs des coefficients qui rendent minimum la somme d'une fonction ρ des résidus :

$$\hat{\beta}_M = \arg \min_{\beta} \sum_{i=1}^N \rho_c \left(\frac{r_i(\beta)}{\sigma w_i} \right)$$

où σ est un paramètre d'échelle des résidus, c une constante positive associée à la fonction, et où w_i sont les poids individuels qui sont généralement fixés à 1, mais peut être mis à :

$$w_i = \sqrt{1 - X_i (X_i' X_i)^{-1} X_i'}$$

dans le but de réduire le poids des observations influentes.

La forme fonctionnelle de la fonction ρ a été proposée par plusieurs auteurs (Andrews, Bisquare, Cauchy, Fair, Huber-Bisquare, Logistic, Median, Talworth, Welsch). La forme fonctionnelle proposée par Andrews s'écrit :

$$\rho_c = \begin{cases} c^2 \left(1 - \cos \left(\frac{X}{c} \right) \right), & \text{si } |X| \leq \pi \\ 2c^2, & \text{si } \text{non} \end{cases}$$

L'estimation des paramètres du modèle par les méthodes robustes est fournie par le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Estimation par les méthodes robustes

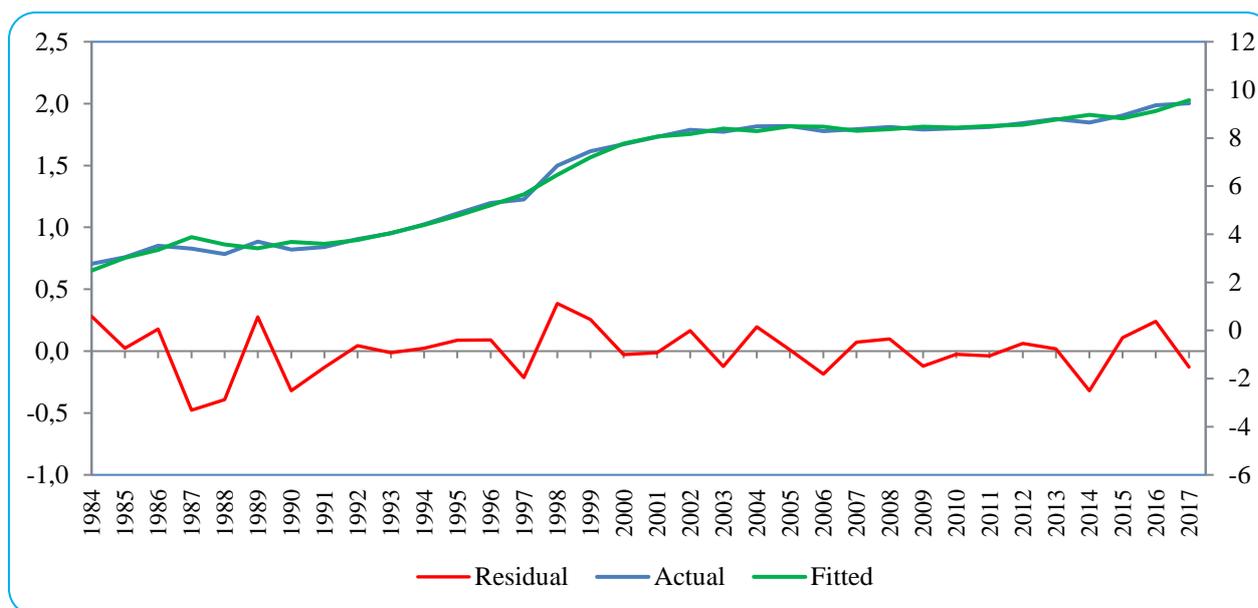
Variable	Coefficient	Std. Error	z-Statistic	Prob.
C	0.394387	0.121645	3.242123	0.0012
@TREND	0.024244	0.014608	1.659658	0.0970
LOG(NOMBRE_DE_CREATION(-1))	1.049559	0.066092	15.88036	0.0000
LOG(NOMBRE_DE_CREATION(-4))	-0.176093	0.072375	-2.433077	0.0150
Robust Statistics				
R-squared	0.768875	Adjusted R-squared	0.745763	
Rw-squared	0.993495	Adjust Rw-squared	0.993495	
Akaike info criterion	40.36387	Schwarz criterion	48.96052	
Deviance	1.567690	Scale	0.212079	
Rn-squared statistic	3601.393	Prob(Rn-squared stat.)	0.000000	
Non-robust Statistics				
Mean dependent var	6.532679	S.D. dependent var	2.354912	
S.E. of regression	0.296138	Sum squared resid	2.630936	

Sources : Nos Calculs à partir des données de Fichier NERE/CEFORE

Le tableau montre que les coefficients des variables explicatives sont significatifs au seuil de 1% pour le terme AR(1) et la constante, au seuil de 5% pour le terme AR(4) et de 10% pour la tendance. La statistique Rw est la version robuste du R^2 standard. Sa valeur élevée montre une meilleure représentation des données par le modèle. La statistique R_n^2 est la version robuste du test Wald et teste la significativité conjointe des coefficients du modèle. Dans ce cas l'hypothèse nulle de nullité conjointe des coefficients est rejetée quel que soit le seuil.

Le graphique ci-dessous présente l'adéquation entre les prédictions du modèle et les données observées.

Figure 13 : Pouvoir prédictif du modèle robuste



Sources : Nos Calculs à partir des données de Fichier NERE/CEFORE

On s'aperçoit que le modèle reproduit fidèlement le processus générateur des données de créations d'entreprises. Il peut donc servir de base à la prévision du nombre de création d'entreprises.

II. Analyse des fermetures d'entreprises au Burkina Faso

La faillite des entreprises créées est un facteur clé à la compréhension de la dynamique de l'entrepreneuriat. Les résultats présentés se basent sur les données de l'« étude sur la mortalité des entreprises créées dans les CEFORE du Burkina Faso entre 2006 et 2013 » de la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso.

Cette section présente les facteurs qui influencent la faillite des entreprises au Burkina Faso. Nous analysons les facteurs qui influencent le taux de faillite, défini comme étant la proportion d'entreprises fermées au cours d'une année. On distingue trois groupes de facteurs : le capital humain, le capital social et le contexte environnemental.

1. Les caractéristiques sociodémographiques

Selon le genre, les entreprises créées par des femmes ont une grande propension à fermer que celles créées par les hommes, bien que les femmes chefs d'entreprises soient peu nombreuses (14%).

Selon l'âge, l'activité entrepreneuriale est plus marquée pour la tranche d'âge de 35-44 ans et les 18-34 ans. La tranche d'âge la plus active est 35-44 ans.

2. Le capital humain

Suivant le niveau d'étude, les individus qui créés plus d'entreprises ont un faible niveau d'instruction. Les individus les plus instruits sont plus adverse aux risques et à l'initiative privée alors que théoriquement le capital humain devrait agir positivement sur l'activité entrepreneuriale. De plus la probabilité de fermeture du promoteur ayant le niveau d'instruction « Master et plus » dépasse celle du promoteur ayant le niveau « sans instruction » de près 0,75. Les individus sans instruction persévèrent plus que ceux qui sont instruits.

Lorsqu'une entreprise a conscience des difficultés liées à la rareté de la main d'œuvre qualifiée, la probabilité qu'elle ferme est réduite de 41%. Tout se passe comme si elle intégrait cette contrainte et améliore conséquemment la gestion de ses ressources humaines. Ce qui implique une plus grande productivité.

3. L'environnement économique

L'accès au financement à un impact sur la survie des entreprises. L'entreprise ayant accès au financement bancaire a 38% plus de chance de survivre par rapport à une entreprise ayant une autre forme de financement. Ceci est dû à la sélection et le financement de projet viable par les institutions bancaires.

Le commerce occupe une place importante en matière de créations. Cette situation s'explique sans doute par la trop grande perméabilité de ce secteur. En effet, outre l'absence de barrière à l'entrée, ce secteur ne nécessite pas de compétences spécifiques et le coût de sortie est très marginal

Aussi, les promoteurs qui sont membres d'une organisation ou groupement d'entreprises ont plus chance que leur entreprise survive par rapport à ceux qui n'appartiennent pas à une organisation.

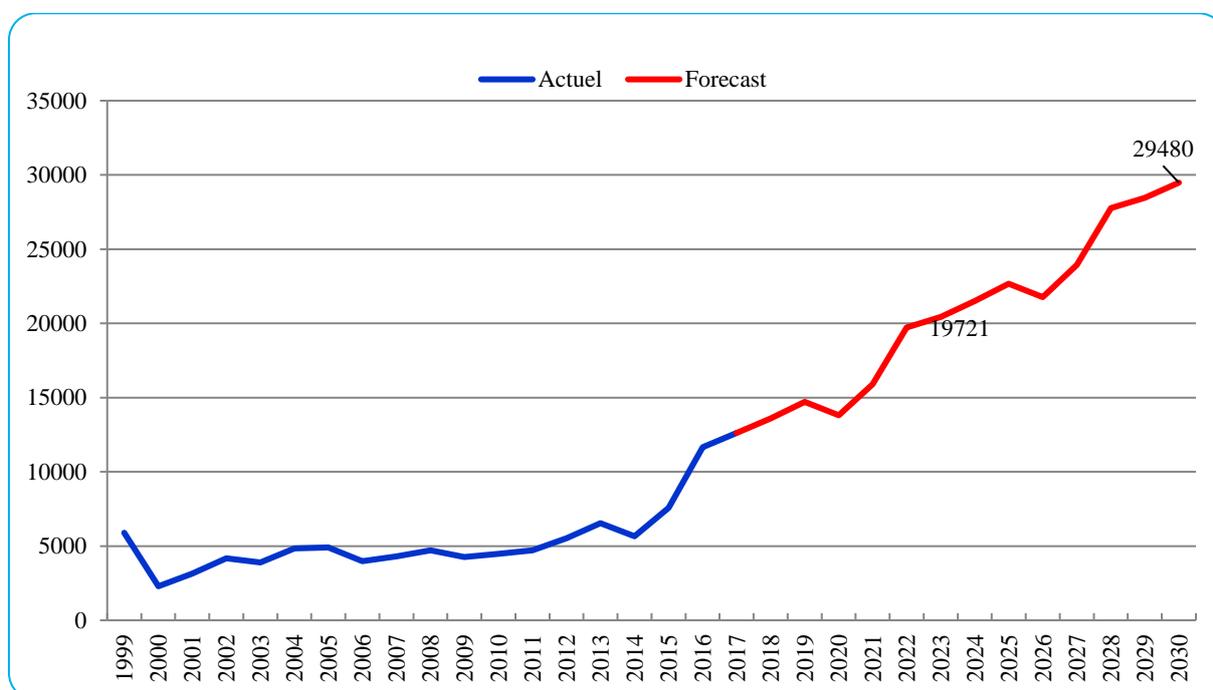
III. Résultats et interprétation

1. La prévision des nouvelles créations d'entreprises à l'horizon 2030

En se basant sur le modèle développé à la section précédente, nous présentons les prévisions des créations des nouvelles entreprises à l'horizon 2030. A ces créations, il faudrait retrancher les entreprises qui tombent en faillite et disposer des prévisions de créations nettes d'entreprises. La section suivante sera consacrée à l'analyse des facteurs de faillite et les taux de mortalité des entreprises créées.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution prévisionnelle des créations d'entreprises à l'horizon 2030.

Figure 14 : Prévision du nombre de création d'entreprises au Burkina Faso à l'Horizon 2030



Sources : Nos Calculs à partir des données de Fichier NERE/CEFORE

Avec la mise en œuvre des réformes au niveau du secteur privé notamment l'allègement des formalités de créations d'entreprises, une tendance croissante est amorcée depuis 2014 et devrait se poursuivre. En 2022, si la tendance se poursuit, on devrait aboutir à 19 721 nouvelles créations par an et à 29 480 nouvelles créations en 2030.

2. La prévision du nombre de fermetures d'entreprises à l'horizon 2030

Cette section s'intéresse aux prévisions des faillites et d'entreprises survivantes. Il s'agit d'exploiter les taux de survie des différentes cohortes selon leur durée de vie et des prévisions

de nouvelles créations pour en déduire la prévision du nombre d'entreprises nouvellement créées qui survivront à l'horizon 2030.

Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous :

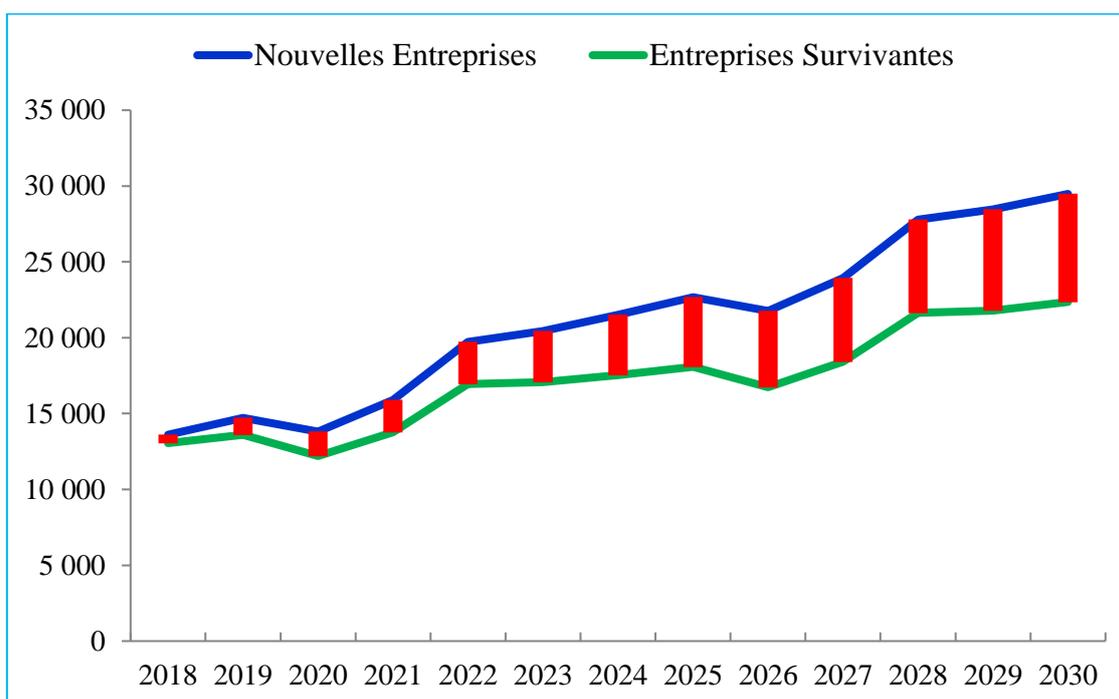
- *la dynamique actuelle des créations d'entreprises au Burkina Faso devrait se poursuivre jusqu'à l'horizon 2030*
- *le taux global de survie des nouvelles entreprises est de 82%. Ce qui est fort intéressant.*
- *en 2018, il est attendu 13603 nouvelles créations d'entreprises et 544 fermetures.*
- *sur la période (2016-2020) de mise en œuvre du PNDES, 52582 nouvelles entreprises devraient voir le jour contre 4002 qui disparaîtront. Aussi ces nouvelles entreprises sont essentiellement du tertiaire et de petites tailles et ne suffiront pas au regard de l'objectif de créations de 50 000 emplois décents par an. Il faudrait y associer des politiques volontaristes de créations ou de restructurations des grandes unités intensives en capital humain.*
- *pour l'année 2030, et si la tendance se confirme, on enregistrera 7131 fermetures d'entreprises et 29 480 nouvelles créations.*
- *sur la période 2018-2030, 273761 nouvelles entreprises seront créées et 50567 d'entre elles disparaîtront avant le 1^{er} janvier 2031.*

Tableau 5 : Prédiction de survie des nouvelles entreprises à l'horizon 2018 -2030

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	
Créations	13 603	14 709	13 819	15 895	19 721	20 441	21 504	22 670	21 756	23 935	27 776	28 452	29 480	273 761
Période	Taux de Mortalité	Prédiction de Survie												
2018	4,0%	13 059												13 059
2019	4,0%	12 537	14 121											26 658
2020	4,0%	12 036	13 556	13 266										38 858
2021	3,5%	11 615	13 014	12 735	15 259									52 623
2022	3,5%	11 208	12 559	12 226	14 649	18 932								69 574
2023	3,0%	10 872	12 119	11 798	14 063	18 175	19 623							86 650
2024	3,0%	10 546	11 755	11 385	13 571	17 448	18 838	20 644						104 187
2025	3,0%	10 230	11 402	11 043	13 096	16 837	18 084	19 818	21 763					122 273
2026	2,0%	10 025	11 060	10 712	12 703	16 248	17 451	19 025	20 892	20 886				139 002
2027	2,0%	9 825	10 839	10 391	12 322	15 761	16 840	18 359	20 056	20 051	22 978			157 422
2028	2,0%	9 629	10 622	10 183	11 952	15 288	16 335	17 716	19 354	19 249	22 059	26 665		179 052
2029	1,0%	9 533	10 410	9 979	11 713	14 829	15 845	17 185	18 677	18 575	21 177	25 598	27 314	200 835
2030	0,5%	9 485	10 306	9 779	11 479	14 532	15 370	16 669	18 117	17 925	20 436	24 574	26 221	223 194
Période	Taux de Mortalité	Prédiction des Faillites												
2018	4,0%	544												544
2019	4,0%	522	588											1 110
2020	4,0%	501	565	553										1 619
2021	3,5%	421	542	531	636									2 130
2022	3,5%	407	455	509	610	789								2 770
2023	3,0%	336	440	428	586	757	818							3 365
2024	3,0%	326	364	413	492	727	785	860						3 967
2025	3,0%	316	353	342	475	611	754	826	907					4 584
2026	2,0%	205	342	331	393	589	633	793	871	870				5 027
2027	2,0%	200	221	321	381	487	611	666	836	835	957			5 515
2028	2,0%	196	217	208	370	473	505	643	702	802	919	1 111		6 146
2029	1,0%	96	212	204	239	459	490	531	677	674	882	1 067	1 138	6 669
2030	0,5%	48	104	200	234	297	475	516	560	650	741	1 024	1 093	7 121

Sources : Nos Calculs à partir des données de la MeBF/CEFORE

Figure 15 : Synthèse de la dynamique des entreprises



Sources : Nos Calculs à partir des données de Fichier NERE/CEFORE

Le secteur privé amorce une dynamique de croissance positive au regard des tendances passées. Une première croissance sera observée dans la phase postélectorale en conformité avec les prévisions des cycles politico-économiques. Après un léger recul en 2020, la dynamique positive se poursuivrait et devrait se traduire à l'horizon 2030, par une création nette 22 000 nouvelles entreprises. Ce résultat est toute fois à nuancer. D'abord il existe des créations d'entreprises qui ne passent pas par les centres de formalités et ne sont donc pas pris en compte dans cette étude. Ensuite, certaines créations concernent des entreprises qui exercent bien avant la date supposée de création. Enfin, l'entrepreneuriat ne se résume pas à la création de nouvelles entreprises.

Conclusion et recommandations

Cette étude avait pour but d'identifier les composantes de la série des créations d'entreprises et prévoir l'évolution des créations d'entreprises au Burkina Faso, à court et moyen terme. Pour y parvenir, il a été adopté une démarche en trois étapes. La recherche documentaire sur l'historique du secteur privé en général et en particulier sur les créations d'entreprises au Burkina Faso a fait l'objet de la première partie. La seconde étape s'est attelée à la recherche du processus générateur de la série des créations et la troisième étape établit les prévisions de créations et de mortalité des entreprises à l'horizon 2030.

Les résultats montrent l'existence d'une tendance positive dans la dynamique de créations d'entreprises. Cette tendance est soutenue par les politiques d'allègements des procédures de création des entreprises au Burkina Faso. Ce dynamisme optimiste du secteur privé est atténué par les faillites d'entreprises dont le taux global de faillite est de l'ordre de 18%. Tandis que les créations répondent au besoin de saisir principalement une opportunité économique, les faillites sont attribuables aux difficultés d'accès au marché et aux capitaux, la concurrence des produits étrangers, le manque d'expériences.

En termes de recommandations, il est important de maintenir les soutiens multiformes à l'initiative privée notamment les renforcements de capacités du secteur privé en création et gestion d'une start-up. Il faudrait poursuivre les réformes ayant permis l'allègement des procédures de création. Ces réformes ont donné un « coup de pouce » à la dynamique entrepreneuriale et a permis au Burkina d'occuper un rang honorable dans le classement « DOING BUSINESS » et ce depuis l'année 2015. En outre, il serait souhaitable que les structures d'appui au secteur privé développent des modèles innovants de financement pour accompagner les micros, petites et moyennes entreprises au cours de leurs premiers mois d'activité. Enfin, les enseignements du « miracle asiatique » montrent que l'éducation et plus généralement le capital humain est la clef du développement de l'initiative privée. Pour maintenir le cap à long terme, il faut intégrer dans les programmes scolaires des modules ayant trait à la prise de risque, l'initiative privée, la créativité et l'innovation.

Cependant, il faut noter que l'entrepreneuriat ne se limite pas à la seule création d'une nouvelle entreprise. Par conséquent les résultats auxquels nous sommes aboutis ne concernent que ce volet de l'entrepreneuriat. De plus, la mesure retenue est le nombre d'entreprises enregistrées au

niveau des centres formalités, l'entrepreneuriat informel n'est donc pas pris en compte dans ce rapport du fait de l'absence de sa mesure.

Bibliographie

Baumol, W. J., 1968, '*Entrepreneurship and Economic Theory*', American Economic Review 58, 64-71.

Baumol, W. J., 1990, '*Entrepreneurship: Productive, Unproductive, and Destructive*', Journal of Political Economy 98, 893-921.

Baumol, W. J., 1993a, *Entrepreneurship, Management and the Structure of Payoffs*, Cambridge, MA: MIT-Press.

Baumol, W. J., 1993b, '*Formal Entrepreneurship Theory in Economics: Existence and Bounds*', Journal of Business Venturing 8, 197-210.

Box, George E. P. et Gwilym M. Jenkins (1976). *Time Series Analysis: Forecasting and Control*, Revised Edition, Oakland, CA: Holden-Day.

Box, George E.P., Jenkins, Gwilym M., et Gregory C. Reinsel (2008). *Time Series Analysis: Forecasting and Control*, Fourth Edition, Hoboken, New Jersey: John Wiley & Sons.

Bull, I. and G. E Willard, 1993, 'Towards a Theory of Entrepreneurship', Journal of Business Venturing 8, 183-195.

Chamberlin, E., 1933, *The Theory of Monopolistic Competition*, Cambridge, MA: MIT Press.

Cipolla, C. M., 1981, *Before the Industrial Revolution : European Society and Economy, 1000-1700*, 2nd edition,

Cambridge, U.K.: Cambridge University Press. Coase, R. H., 1937, 'The Nature of the Firm', *Economica* 4, 386-405.

Dialla Basga E, 2004, *Les fondements de l'entrepreneuriat au Burkina Faso*, Ouagadougou

Drucker, P. F., 1985, *Innovation and Entrepreneurship : Practice and Principles*, New York: Harper and Row.

Hamilton, James D. (1994). *Time Series Analysis*, Princeton University Press.

Hebert, R. F. and A. N. Link, 1982, *The Entrepreneur*, New York: Praeger.

Hebert, R. F. and A. N. Link, 1989, *'In Search of the Meaning of Entrepreneurship'*, Small Business Economics 1, 39-49.

Huber, Peter J. (1981). Robust Statistics. New York: John Wiley & Sons.

Jacobs, J., 1984, *Cities and the Wealth of Nations: Principles of Economic Life*, New York: Random House.

Lewis, W. A., 1955, *The Theory of Economic Growth*, London: George Allen & Unwin.

Lucas, R. E., 1988, *'On the Mechanics of Economic Development'*, Journal of Monetary Economics 22, 3-42.

Lumpkin, G. T. and G. G. Dess, 1996, *'Clarifying the Entrepreneurial Orientation Construct and Linking It to Performance'*, Academy of Management Review 21, 135-172.

Maddison, Angus, 1995, *Monitoring the World Economy 1820-1992*, Development Center Studies, Paris : OECD.

Maison de l'entreprise du Burkina Faso (2015), « Etude sur la mortalité des entreprises créées dans les CEFORE du Burkina Faso entre 2006 et 2013 ».

Mankiw, N. G., (1995), *'The Growth of Nations'*, Brookings Papers on Economic Activity 1, 275-326.

Marshall, A., 1961, *Principles of Economics*, 9th edition, London : Macmillan.

Mokyr, Joel, 1990, *The Lever of Riches: Technological Creativity and Economic Progress*, Oxford, U.K.: Oxford University Press

Porter, M. E., 1990, *The Competitive Advantage of Nations*, New York: Free Press

Romer, P. M., 1990, *'Endogenous Technical Change'*, Journal of Political Economy 98, 71-102

Schultz, T. W., 1980, *'Investment in Entrepreneurial Ability'*, Scandinavian Journal of Economics 82, 437-448.

Schumpeter, J. A., 1934, *The Theory of Economic Development*, Cambridge, MA: Harvard University.

Schumpeter, J. A., 1996, *Capitalism, Socialism and Democracy*, London: Routledge.

Solow, R. M., 1970, *Growth Theory: An Exposition*, Oxford, U.K.: Oxford University Pre

Stopford, J. M. and C. W. F. Baden-Fuller, 1994, '*Creating Corporate Entrepreneurship*',
Strategic Management Journal 15, 521-536.

Wiener, M. J., 1981, *English Culture and the Decline of the Industrial Spirit, 1850-1980*,
Cambridge, U.K.: Cambridge University Press

World Bank, 1993, *The East Asian Miracle : Economic Growth and Public Policy*, World Bank
Policy Report, Oxford University Press.

Table des matières

Dédicaces	i
Sommaire	ii
Liste des Tableaux.....	iii
Liste des figures.....	iv
Introduction générale.....	1
Chapitre 1 : Cadre théorique et Revue de Littérature.....	4
I. Revue économique sur l’entrepreneuriat.....	4
1. Historique de l’entrepreneuriat.....	4
2. Disparition et renaissance de l’entrepreneuriat	6
3. Entrepreneuriat : Innovation et start-up.....	8
II. Entrepreneuriat et croissance économique	11
1. Entrepreneuriat dans les théories de la croissance.....	11
2. Source de la croissance à long terme.....	14
3. Entrepreneuriat dans les grandes entreprises.....	19
Chapitre 2 : Etat des lieux du secteur privé au Burkina Faso.....	22
I. Rôle de l’Etat et des structures d’appui au secteur Privé	22
1. Rôle de l’Etat.....	22
2. Rôle de la Chambre de Commerce et d’Industrie	24
3. Rôle de la Maison de l’Entreprise (ME).....	25
II. Statistiques descriptives sur les créations d’entreprises	26
1. Evolution des créations d’entreprises par secteur d’activité.....	27
2. Répartition des entreprises par statut juridique.....	29
3. Répartition des entreprises par localité géographique.....	30
Chapitre 3 : Analyse de la dynamique de l’entrepreneuriat	32
I. Prévision du nombre de création d’entreprises au Burkina Faso	33
1. L’approche de Box et Jenkins	35
2. Approche par les M-estimateurs.....	44
II. Analyse des fermetures d’entreprises au Burkina Faso.....	47
1. Les caractéristiques sociodémographiques.....	47
2. Le capital humain	48
3. L’environnement économique.....	48
III. Résultats et interprétation	48

1. La prévision des nouvelles créations d'entreprises à l'horizon 2030	49
2. La prévision du nombre de fermetures d'entreprises à l'horizon 2030	49
Conclusion et recommandations.....	53
Bibliographie	55
Table des matières	58